

# Insee Dossier

Normandie



N° 10

Mai 2018

## Diagnostic social infra-urbain et des quartiers prioritaires de la CODAH



## SYNTHÈSE

*La communauté de l'agglomération havraise (CODAH) compte sept quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) répartis sur deux communes, Le Havre et Gonfreville-l'Orcher. Ces quartiers, qui regroupent 18 % de la population de l'agglomération, se distinguent notamment par les difficultés économiques et sociales qui touchent leurs habitants.*

*En effet, bien que la situation des QPV havrais soit moins défavorable que celle des quartiers prioritaires métropolitains, la pauvreté y est plus marquée et le niveau de vie plus faible que pour l'ensemble de la CODAH. L'insertion professionnelle constitue également une problématique majeure. L'accès à l'emploi des habitants de ces territoires est plus difficile et les conditions de travail souvent plus précaires. Par ailleurs, à l'inverse de ce que l'on peut observer pour le revenu et la pauvreté, le chômage de longue durée est plus marqué pour les quartiers prioritaires havrais que pour leurs homologues métropolitains.*

*En outre, les familles monoparentales, structures familiales souvent plus fragiles, sont également plus nombreuses dans les QPV que dans l'ensemble de l'agglomération.*

*Enfin, sur le terrain de l'éducation, les inégalités peuvent être fortes entre les QPV havrais et le reste de l'agglomération. Ainsi, neuf établissements scolaires de ces quartiers sur dix appartiennent à des Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP). Le taux de réussite au brevet y est en moyenne plus faible. Cependant, de grandes disparités apparaissent au sein de certains quartiers comme Mont-Gaillard ou Caucriauville-Soquence : si les garçons sont manifestement en difficulté, les filles obtiennent, au sein de ces deux quartiers, des résultats aux brevets similaires voire supérieurs à la moyenne de l'agglomération. Enfin, en poursuivant après la 3<sup>e</sup>, les collégiens s'orientent moins vers une filière générale.*

*Cependant, les quartiers prioritaires de la politique de la ville ne sont pas les seuls territoires à connaître des difficultés. Ainsi, les Territoires de Veille Active (TVA), qui pouvaient figurer dans l'ancienne géographie prioritaire, présentent également des fragilités. Ils sont notamment touchés par une plus forte pauvreté et une monoparentalité plus fréquente.*

*Au-delà de ces quartiers prioritaires et des territoires de veille active, une analyse de l'ensemble de l'agglomération havraise à une maille infra-communale met en évidence trois grands secteurs du Havre particulièrement en difficulté : Caucriauville, un secteur Nord (Mare Rouge, Mont Gaillard) et un secteur Sud (Vallée Béreult, Les Neiges, Arcole Brindeau). Ces territoires font état d'un niveau de vie plus faible, d'un accès et de conditions d'emploi plus difficiles. De plus, deux ménages sur trois vivent dans un logement social et le recours aux aides sociales est particulièrement marqué.*

*À l'inverse, les habitants du cœur de ville du Havre, notamment au sein d'un ensemble allant de l'Hôtel de Ville au bord de mer, et ceux des communes du pourtour de l'agglomération, figurent parmi les plus aisés de la CODAH.*

*Le positionnement de ces territoires en termes de difficultés sociales a peu évolué au cours des dernières années. Toutefois, certains territoires se transforment de façon plus significative, en particulier l'IRIS (cf définitions) d'Eure (au sud de la ville du Havre) dont la situation s'est particulièrement améliorée.*

Cette étude a été réalisée par  
Antoine LE GRAET,  
Thibaut LOUZA et Caroline POUPET  
(Insee Normandie)

# Sommaire

<b>Synthèse.....</b>	<b>3</b>
<b>Une approche ciblée par périmètre d'intervention et une approche exhaustive par maille géographique infra-communale.....</b>	<b>5</b>
<b>Partie 1 : État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH .....</b>	<b>6</b>
Démographie .....	6
Revenus .....	8
Insertion professionnelle .....	12
Éducation .....	14
Les autres territoires à enjeu, hors zones prioritaires .....	16
<b>Partie 2 : Approche par IRIS .....</b>	<b>19</b>
Les 25 territoires les plus défavorisés .....	21
Les 25 territoires les plus favorisés .....	28
Les évolutions importantes sur l'ensemble de la CODAH .....	36
<b>Annexes.....</b>	<b>37</b>
<b>Définitions .....</b>	<b>54</b>
<b>Sources .....</b>	<b>57</b>
<b>Pour en savoir plus .....</b>	<b>57</b>

# Une approche ciblée par périmètre d'intervention et une approche exhaustive par maille géographique infra-communale

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (abrégés par la suite « QPV ») ont été définis dans le cadre du décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ils ont été élaborés à partir d'un critère unique, le revenu par habitant, et forment le périmètre d'intervention de la nouvelle génération des contrats de ville qui s'étend sur la période 2015-2020. Ce périmètre ne correspond pas à celui des anciennes ZUS (Zones Urbaines Sensibles) et autres quartiers faisant partie des anciens CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale). Cependant, certains quartiers faisant partie de ces anciens CUCS ont été redéfinis en tant que « Territoires de Veille Active » (TVA) devant faire l'objet d'une attention particulière. Au total, 7 QPV et 11 TVA se trouvent sur le territoire de la CODAH (*illustration 1*).

L'objectif de cette étude est d'abord de présenter un état des lieux de la situation des QPV de la CODAH (*Partie 1*). Plusieurs champs thématiques ont ainsi été retenus :

- la démographie
- les revenus
- l'insertion professionnelle
- l'éducation

Pour chacune de ces thématiques, les indicateurs présentés pour les QPV sont comparés à l'ensemble de l'agglomération havraise, notamment afin de mesurer les écarts entre les quartiers prioritaires et le profil moyen de la CODAH.

Pour les TVA, une analyse cartographique spécifique (*encadré 1*) pallie, en partie, l'absence de statistiques sur ces territoires singuliers. Toutefois, aucune analyse en évolution ne peut être faite sur ces quartiers compte tenu de la faible antériorité de ce zonage.

Pour cette raison, une analyse plus exhaustive du territoire de la CODAH a été réalisée à l'échelle des IRIS (*définitions*). Elle permet d'apprécier l'évolution de la situation des territoires sur une maille géographique très fine (*partie 2*).

Les indicateurs mesurés couvrent trois champs thématiques :

- le premier regroupe sept indicateurs socio-démographiques
- le deuxième regroupe trois indicateurs traitant le niveau de vie des ménages

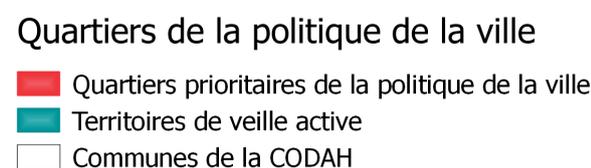
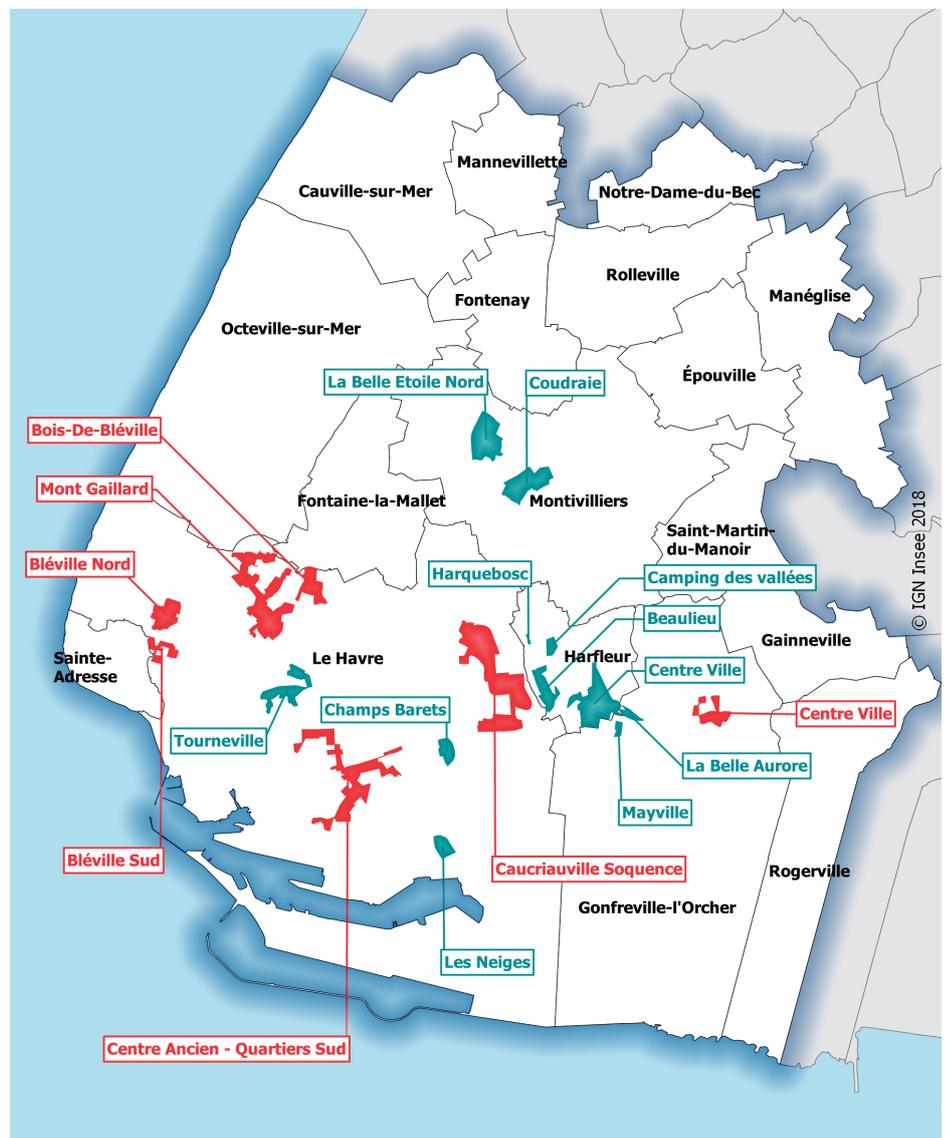
- le dernier regroupe trois indicateurs relatifs aux prestations sociales

L'analyse combinée de ces 13 indicateurs permet de repérer les évolutions notables des différents territoires, qu'il s'agisse d'une amélioration ou d'une détérioration de leur situation.

Néanmoins, il est important de préciser, d'une part, que la plupart des millésimes des sources utilisées sont antérieurs au nouveau contrat de ville de l'agglomération havraise, excluant ainsi toute mesure des effets de ce dernier, et d'autre part, que l'analyse en évolution faite sur les IRIS ne permet pas d'apprécier l'évolution des QPV. ■

## 1 Sept quartiers prioritaires et 11 territoires de veille active

Répartition des QPV et des TVA sur le territoire de la CODAH



# Démographie de la CODAH

## 18 % des habitants de la CODAH vivent dans les sept quartiers prioritaires

En 2013, 18 % des habitants de l'agglomération havraise vivaient dans l'un des sept quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du territoire, soit 43 100 habitants répartis sur deux communes : Le Havre et Gonfreville-l'Orcher (*illustrations 2 et 3*). Cette part, nettement plus élevée qu'au sein des agglomérations de Rouen et de Caen (les deux EPCI les plus peuplés de la Région) qui présentent des niveaux proches de 10 %, est également la plus importante des EPCI normands. Ce volume d'habitants en QPV reste cependant proche de celui des anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS). En effet, 44 600 habitants vivaient dans les ZUS en 2006.

Ce contexte démographique global recouvre des volumes de population très différents selon les territoires, allant de 1 800 habitants pour Bléville Nord à 16 500 pour Caucriauville Socquence. Toutefois, les trois QPV les plus peuplés, à savoir Caucriauville Socquence (38 % de la population des QPV), Mont Gaillard (21 %) et Centre-Ancien Quartiers Sud (21 %), représentent quatre habitants sur cinq des quartiers prioritaires.

## Une part de familles monoparentales plus élevée dans les QPV

Les habitants des quartiers prioritaires sont généralement plus jeunes que dans l'ensemble de la CODAH. La part d'habitants de moins de 25 ans dans la population varie de 39 % à 46 % alors qu'elle n'est que de 33 % dans l'ensemble de l'agglomération (*illustration 1*). La proportion d'habitants de 60 ans ou plus est, quant à elle, nettement moins élevée (de 14 % à 19 %, contre 22 % dans la CODAH). En revanche, il n'y a pas de différence marquée de la structure par âge entre les différents QPV. Toutefois, la part d'habitants de 60 ans ou plus se rapproche du niveau de la CODAH à Mont-Gaillard (19 %) et la part de jeunes est particulièrement élevée au Bois-de-Bléville (46 % de la population a moins de 25 ans).

Comme au sein de la CODAH, les femmes sont majoritaires dans les QPV. Les exceptions concernent Centre-Ancien et Bois-de-Bléville pour lesquels la parité est presque parfaite. En revanche, avec une part de 22 % contre 13 % pour l'ensemble de l'agglomération, la proportion de familles monoparentales est nettement plus importante dans les quartiers prioritaires. Dans le détail, cet écart va de + 6,5 points à + 15,5 points selon les différents

QPV, notamment à Bléville Nord où, avec 28 % des ménages concernés, ce phénomène est particulièrement marqué.

S'agissant de la part des ménages constitués d'une personne seule, le profil des QPV est comparable à celui de l'agglomération. C'est la part de familles nombreuses qui illustre le plus la singularité de ces quartiers. Elle y est ainsi près de deux fois plus élevée (12 % contre 7 %), et jusqu'à plus de trois fois au Bois-de-Bléville où près d'un quart des ménages rassemble cinq personnes ou plus. C'est également au sein de ce quartier que la présence de la population de nationalité étrangère est la plus élevée (19 % contre 4 % dans la CODAH). ■

## 2 Chiffres clés – Démographie

Libellé géographique de la commune englobante	Population 2013	Répartition de la population dans les QPV	Part des femmes dans la population	Part de la population de moins de 25 ans dans la population	Part de la population de 60 ans ou plus dans la population	Part des étrangers parmi la population	Part des familles monoparentales parmi les ménages	Part des ménages d'une personne seule	Part des ménages de 5 personnes et plus	
<b>CA Havraise (CODAH)</b>	<b>235 953</b>		<b>52,5</b>	<b>32,6</b>	<b>22,5</b>	<b>3,9</b>	<b>12,6</b>	<b>36,1</b>	<b>6,9</b>	
<b>QPV de la CODAH</b>	<b>43 134</b>	<b>100,0</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>21,7</b>	<b>35,4</b>	<b>12,1</b>	
Centre Ville	Gonfreville-l'Orcher	1 998	4,6	52,7	41,3	14,5	2,1	20,1	35,6	12,5
Mont Gaillard	Le Havre	9 038	21,0	54,3	40,2	19,3	9,0	20,9	30,2	14,0
Centre Ancien - Quartiers Sud	Le Havre	9 221	21,4	50,6	41,2	14,0	11,9	19,1	45,4	7,6
Bois-De-Bléville	Le Havre	1 915	4,4	49,3	46,3	13,3	19,1	s	23,4	
Bléville Nord	Le Havre	1 841	4,3	53,7	42,2	13,1	7,7	28,1	s	16,9
Bléville Sud	Le Havre	2 628	6,1	53,1	39,1	15,0	6,8	19,9	37,8	8,7
Caucriauville Socquence	Le Havre	16 493	38,2	53,5	42,3	16,8	8,6	22,2	33,7	12,7

s : secret statistique

nd : données non diffusables ou non disponibles

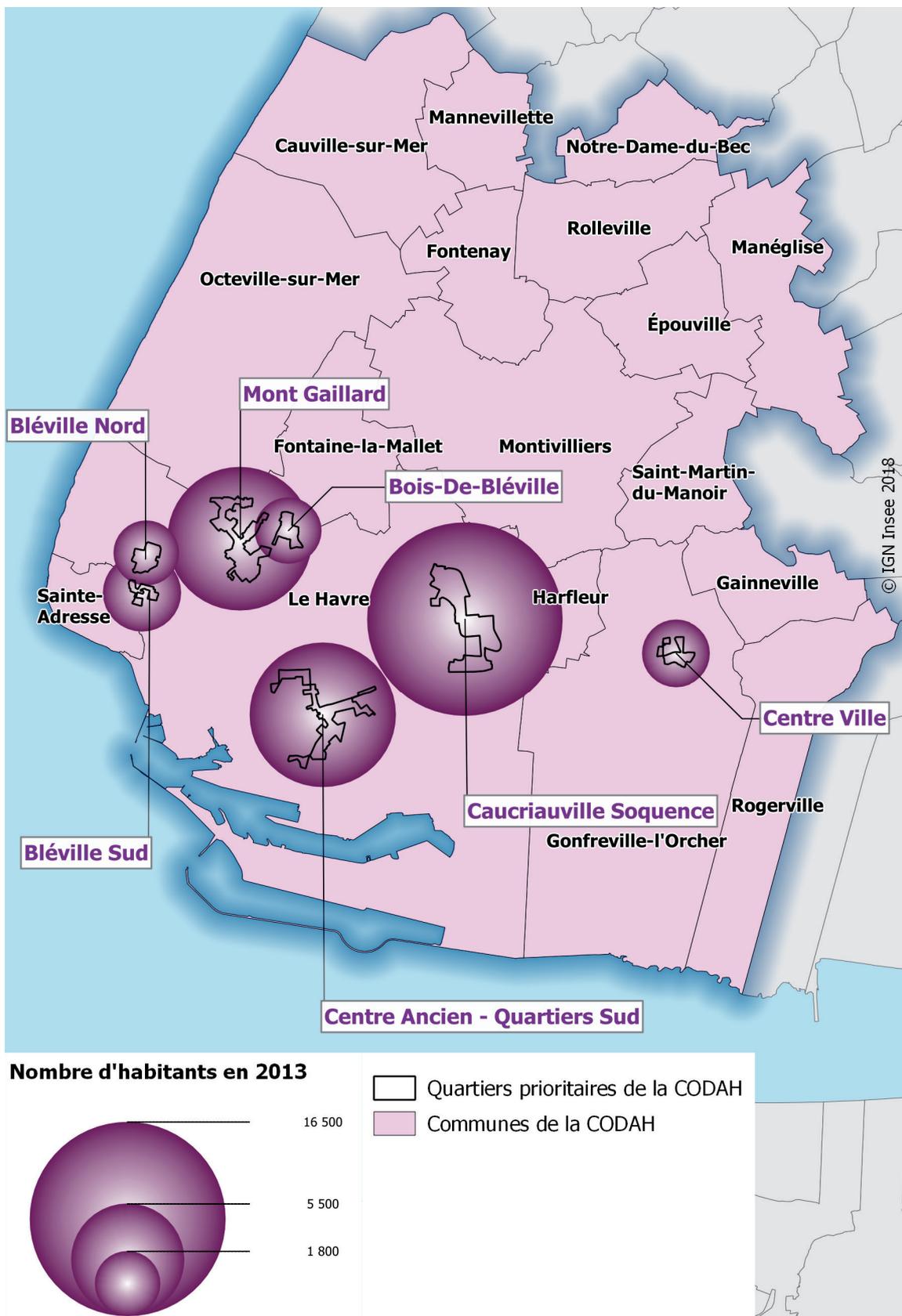
Source : Recensement de la population 2013, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014

# Partie 1 :

## État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

3 Les trois quartiers prioritaires les plus peuplés rassemblent 80 % de la population des QPV de la CODAH

Répartition de la population au sein des QPV



Source : Recensement de la population 2013

# Revenus

## Un taux de pauvreté un peu moins élevé dans les QPV de la CODAH

Avec un taux de pauvreté de 40 %, la situation des QPV de la CODAH est un peu moins défavorable que l'ensemble des QPV de métropole (43 %, *illustration 5*). Ce taux reste toutefois très supérieur à celui de l'ensemble de l'agglomération (17 %). Le constat est identique avec le revenu disponible. Le niveau de vie médian par unité de consommation (*définitions*) est, en 2014, de 13 375 euros dans les QPV de l'agglomération, soit 265 euros de plus que les QPV de métropole (*illustration 6*). L'origine de cet écart provient surtout des tranches de revenu les plus basses. En effet, les 25 % des ménages les plus pauvres le sont moins dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole. Le premier quartile (*définitions*) du niveau de vie est ainsi de 10 168 euros dans les quartiers prioritaires de la CODAH (*illustration 4*) contre 9 836 euros dans ceux de métropole.

Les QPV de la CODAH sont également dans une situation moins défavorable que le profil global des QPV normands en ce qui concerne le niveau de vie médian. Celui-ci est 254 euros plus élevé dans les QPV de la CODAH que dans l'ensemble des QPV normands. S'agissant du revenu, cette spécificité est particulièrement significative si l'on observe la situation des EPCI normands dont le volume de population est comparable à celui de la CODAH. Ainsi, les QPV des agglomérations de Rouen et de Caen ont un niveau de vie compris entre 12 600 et 13 000 euros et leur taux de pauvreté varie entre 43 % et 46 % (40 % pour ceux de la CODAH). Les quartiers prioritaires de la CODAH ne constituent pas pour autant les territoires prioritaires les moins défavorisés de la région. D'autres EPCI moins peuplés présentent en effet des QPV aux niveaux de vie et de pauvreté plus favorables que les QPV havrais.

## Bois-de-Bléville particulièrement touché par la pauvreté

Ce premier constat d'ensemble masque d'importantes disparités. L'étendue du niveau de vie médian, soit l'écart entre la valeur la plus faible et la plus élevée, s'élève en effet à 1 786 euros en 2014 et correspond à l'écart séparant le Bois-de-Bléville (13 054 euros) et Bléville Sud (14 840 euros). Ce dernier est, du point de vue du revenu, non seulement le moins défavorisé des quartiers de l'agglomération havraise, mais aussi de l'ensemble des quartiers prioritaires normands. En outre, en étant classé 88<sup>e</sup> sur les 1 296 quartiers prioritaires métropolitains selon le niveau de vie (*illustration 6*), il est aussi l'un des quartiers prioritaires les moins défavorisés de France métropolitaine. Dans une moindre mesure, le quartier de Centre-Ville (Gonfreville-l'Orcher) apparaît sensiblement moins précarisé avec un niveau

### 4 Chiffres clés – Revenus

	Part des ménages imposés	1 <sup>er</sup> quartile du revenu disponible par unité de consommation	Médiane du revenu disponible par unité de consommation	3 <sup>ème</sup> quartile du revenu disponible par unité de consommation	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%)	Nombre d'allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (Métropole)	dont le Revenu de Solidarité Active socle (Métropole) (%)	Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (%)	Population bénéficiaire de la CMUC
<b>CA Havraise (CODAH)</b>	<b>55,3</b>	<b>14 083</b>	<b>19 387</b>	<b>25 997</b>	<b>17,0</b>	<b>15 224</b>	<b>78</b>	<b>32,2</b>	<b>27 616</b>
<b>QPV de la CODAH</b>	<b>27,4</b>	<b>10 168</b>	<b>13 375</b>	<b>17 334</b>	<b>40,3</b>	<b>5 723</b>	<b>80,3</b>	<b>46,5</b>	<b>12 402</b>
Centre Ville	27,6	10 948	14 001	17 586	35,2	209	75,6	41,5	383
Mont Gaillard	25,6	10 256	13 280	17 214	40,2	1 145	78,9	44,8	2 738
Centre Ancien - Quartiers Sud	29,4	10 075	13 312	17 767	40,5	1 299	81,6	44,7	2 266
Bois-De-Bléville	20,0	10 141	13 054	16 442	43,1	257	86,8	46,5	638
Bléville Nord	21,5	9 908	13 202	16 563	41,9	237	81,0	49,4	497
Bléville Sud	31,8	11 564	14 840	19 285	29,0	275	79,6	39,8	507
Caucriauville Soquence	27,6	9 957	13 221	17 170	42,1	2 301	80,1	50,1	5 373

Unités : %, euros, nombre

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014, Caisse Nationale d'Allocations Familiales 2015, Caisse Nationale d'Assurance Maladie 2016

## Partie 1 :

### État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

de vie proche de 14 000 euros et un taux de pauvreté de 35 %.

A contrario, le Bois-de-Bléville est le QPV le plus en difficulté de la CODAH avec un taux de pauvreté de 43 % et un niveau de vie proche de 13 000 euros. De plus, classé 749<sup>e</sup> sur 1 296 quartiers prioritaires en France Métropolitaine sur le critère du niveau de vie, c'est aussi l'un des quartiers les plus pauvres sur le plan national. Avec un taux de pauvreté de 42 % et un niveau de vie proche de 13 200 euros, Bléville Nord est le deuxième quartier le plus pauvre de l'agglomération. Les trois quartiers les plus peuplés (Caucriauville Soquence, Mont Gaillard et Centre-Ancien Quartiers Sud) présentent des niveaux de vie assez proches, compris entre 13 220 et 13 310 euros.

#### Une part de prestations sociales dans le revenu disponible souvent élevée

Par ailleurs, la fragilité économique de la population des QPV de la CODAH se caractérise, en plus d'un faible niveau de vie, par une part moins élevée des revenus d'activité (y compris les indemnités chômage) au sein des revenus disponibles. En effet, cette part ne dépasse pas 60 % dans les quartiers prioritaires contre 70 % dans l'ensemble de l'agglomération (illustration 7). Ce facteur fragilisant est notamment prégnant pour les quartiers de Mont-Gaillard (52 %) et de Caucriauville Soquence (53 %), des situations qui peuvent provenir, pour partie, de la structure par âge de leur population. Ces deux quartiers correspondent en effet aux territoires pour lesquels la part de personnes de 60 ans ou plus est la plus forte (illustration 2 section démographie). La part des pensions de retraite peut donc être plus importante dans le revenu disponible, au détriment des revenus d'activité.

À l'inverse, les prestations sociales (minimas sociaux, prestations logement et prestations familiales) représentent une plus grande partie du revenu disponible dans les QPV, au moins 17 % dans les quartiers prioritaires contre seulement 8 % dans l'ensemble de la CODAH. Cette part est proche de 30 % dans les deux QPV les plus pauvres, Bois-de-Bléville et Bléville Nord.

S'agissant des minima sociaux, 5 700 allocataires du RSA vivent dans les QPV au 31 décembre 2015. Ce volume de bénéficiaires représente 38 % des allocataires du RSA vivant dans la CODAH, soit une proportion plus de deux fois supérieure à la part que représente la population totale

des QPV dans l'ensemble de l'agglomération (18 %). Dans chaque QPV, au moins les trois quarts des bénéficiaires de ces minima touchent le RSA « socle » (illustration 4), jusqu'à 87 % au Bois-de-Bléville.

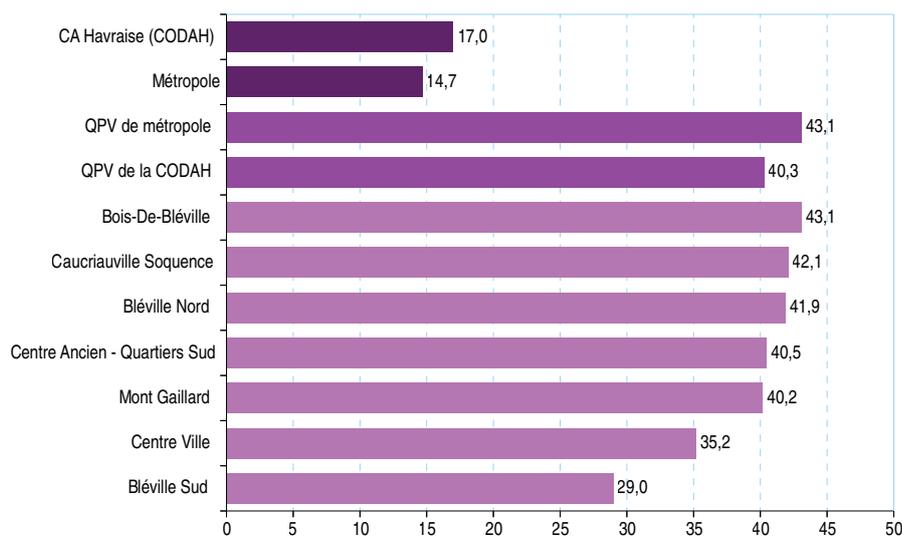
De la même manière, 12 400 bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) vivent dans un quar-

tier prioritaire au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit 45 % des bénéficiaires CMU-C de la CODAH.

Dans le quartier de Caucriauville-Soquence, un allocataire de la CAF sur deux présente, plus globalement, un revenu constitué à plus de 50 % de prestations sociales. ■

#### 5 Un taux de pauvreté moins élevé dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole

Taux de pauvreté

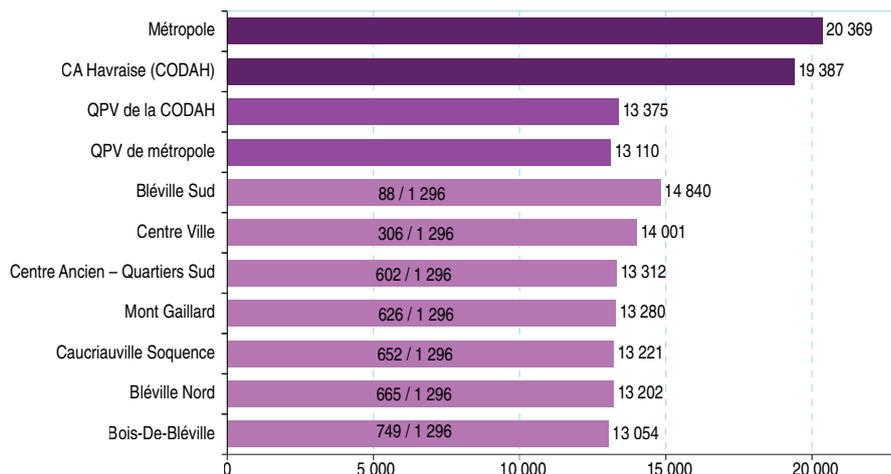


Unité : %

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014

#### 6 Une situation moins défavorable en matière de revenu à Bléville Sud

Revenu disponible médian par unité de consommation et classement du QPV au sein des QPV métropolitains



Unité : %

Note de lecture : Le niveau de vie médian à Bléville Sud est de 14 840 euros, ce qui le classe au 88<sup>e</sup> rang des QPV métropolitains pour cet indicateur.

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014

## 7 Une part de prestation sociales élevée dans le revenu disponible

Structure du revenu disponible



Unité : %

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014



# Insertion professionnelle

## Un taux d'emploi plus faible et une part d'emplois précaires plus élevée dans les QPV que dans l'agglomération

Avec une part variant de 29 % à 51 %, contre 58 % dans l'agglomération (*illustration 8*), la population de 15 à 64 ans disposant d'un emploi est plus faible dans les quartiers prioritaires que dans l'ensemble de la CODAH. Seul le quartier de Bléville Sud se distingue sensiblement avec plus de la moitié de sa population en emploi (51 %), une singularité qui permet de comprendre le caractère relativement moins défavorable de ce quartier s'agissant du niveau de vie (cf section Revenus page 9). À l'opposé, moins du tiers de la population du Bois-de-Bléville dispose d'un emploi (29 %) (*illustration 9*). La situation de l'emploi au Bois-de-Bléville, la plus défavorable de tous les QPV de la CODAH, peut aussi être reliée au faible niveau de vie de ce quartier. De plus, les taux d'emplois des femmes et des étrangers y sont très faibles, non seulement par rapport à l'agglomération, mais aussi au regard du profil des autres quartiers prioritaires. Le taux d'emploi est également faible à Mont-Gaillard (40 %) et se situe entre 44 % et 46 % dans les quatre autres quartiers (Caucriauville, Centre Ancien, Bléville Nord et Centre Ville).

Mais l'emploi n'est pas seulement plus rare au sein des quartiers, il est aussi plus précaire. En effet, au moins 21 % de la population disposant d'un emploi dans les QPV l'exerce sous un statut précaire, qu'il s'agisse d'une mission d'intérim, d'un CDD, d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat aidé, d'un stage rémunéré ou de tout autre type d'emploi à durée limitée. C'est cinq points de plus que dans l'agglomération (16 %) (*illustration 10*). Le quartier du Bois-de-Bléville se détache à nouveau avec, en plus d'être le territoire au sein duquel le taux d'emploi est le moins élevé, la plus forte part d'emplois précaires de tous les quartiers prioritaires analysés, un niveau deux fois plus élevé que celui de la CODAH (31 % contre 16 %).

## Plus de chômeurs de longue durée dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole

5 100 demandeurs d'emplois de catégorie A vivent en quartiers prioritaires (*illustration 8*). Ceux-ci représentent 30 % des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A de la CODAH. Ils sont donc nettement sur-représentés au sein de la population des QPV puisque seuls 18 % des habitants de l'aggloméra-

tion vivent dans ces quartiers (cf section démographie page 7). Leur répartition au sein des quartiers suit approximativement la distribution de la population. À titre d'exemple, Caucriauville Soquence accueille 38 % de la population des QPV et 39 % des DEFM de catégorie A.

La répartition des DEFM par genre, âge ou ancienneté dans le chômage a été mesurée sur les catégories A, B et C, c'est-à-dire sur l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire acte d'une recherche d'emploi, qu'ils aient effectué une activité réduite (catégorie B et C) ou pas (catégorie A). La part de femmes parmi ces différents profils de demandeurs est approximativement la même au sein des QPV que dans l'ensemble de la CODAH (46 % contre 48 %). Bien que les QPV aient une population relativement plus jeune que l'ensemble de l'agglomération (cf section Démographie page 7), la répartition des DEFM au sein des tranches d'âge suit celle de la CODAH. 21 % des DEFM ont ainsi moins de 26 ans dans les QPV comme dans la CODAH. La part de DEFM de plus de 50 ans est, quant à elle, de 20 % dans les QPV et de 22 % dans la CODAH. Il n'apparaît pas non plus de différence marquée pour l'ancienneté dans le chômage entre les QPV et

### 8 Chiffres clés – Insertion professionnelle

	Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi	Taux d'emploi des femmes	Taux d'emploi des étrangers	Part des emplois précaires parmi les emplois	DEFM	DEFM	dont	dont	dont	dont	dont
					catégorie A	catégories ABC	femmes (%)	moins de 26 ans (%)	50 ans et plus (%)	ancienneté au chômage d'au moins 1 ans (%)	nationalité étrangère (%)
<b>CA Havraise (CODAH)</b>	<b>57,7</b>	<b>53,6</b>	<b>35,4</b>	<b>15,5</b>	<b>16 801</b>	<b>26 098</b>	<b>47,6</b>	<b>21,0</b>	<b>21,9</b>	<b>48,3</b>	<b>10,9</b>
<b>QPV de la CODAH</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>5 104</b>	<b>7 335</b>	<b>46,3</b>	<b>20,8</b>	<b>19,3</b>	<b>47,1</b>	<b>19,0</b>
Centre Ville	46,4	37,7	26,9	27,8	169	291	41,6	25,4	16,5	52,2	2,1
Mont Gaillard	40,2	34,4	29,6	20,9	1 072	1 511	45,5	22,7	18,3	45,3	21,0
Centre Ancien - Quartiers Sud	45,2	42,8	27,2	26,8	1 200	1 674	44,9	20,1	20,4	46,2	19,1
Bois-De-Bléville	29,1	22,8	9,8	30,6	246	354	41,8	20,3	20,9	44,6	29,4
Bléville Nord	46,3	41,7	35,9	26,8	206	267	49,8	19,5	18,0	48,7	14,6
Bléville Sud	50,6	48,4	nd	22,3	232	370	47,0	17,0	24,6	51,1	11,6
Caucriauville Soquence	43,6	36,5	34,0	25,0	1 979	2 868	48,1	20,4	18,8	47,7	19,6

nd : données non diffusables ou non disponibles en l'absence des valeurs permettant de remonter au poids de chaque quartier afin d'agrèger les données.

Sources : Insee, Recensement de la Population 2010, Estimations démographiques 2010, Pôle Emploi – Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2016

# Partie 1 :

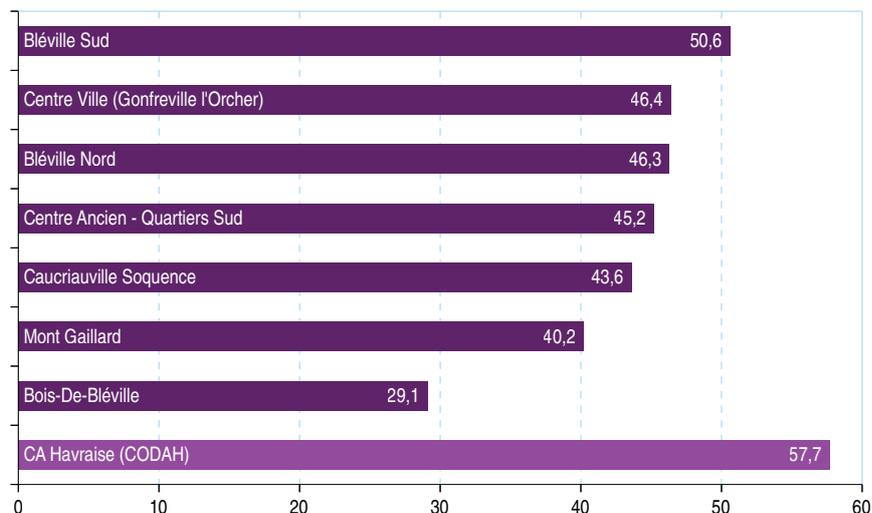
## État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

l'agglomération avec une part de chômeurs de plus d'un an de 48 % dans les deux cas. Seuls Centre-Ville (Gonfreville l'Orcher) et Bléville Sud présentent une part de chômeurs de longue durée supérieure à l'agglomération (respectivement 52 % et 51 %, *illustration 11*). En revanche, ce chômage de longue durée est plus présent dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole où il atteint 43 %.

Enfin, les demandeurs d'emploi sont moins qualifiés dans les quartiers prioritaires que dans l'ensemble de l'agglomération. La part de DEFM sans aucun diplôme y est de 24 % contre seulement 17 % dans la CODAH. Parmi ces demandeurs d'emploi, il y a également moins de titulaires du baccalauréat, 29 % pour l'ensemble des sept quartiers contre 38 % dans l'agglomération. Le Bois-de-Bléville est, à nouveau, le quartier pour lequel la part des chômeurs sans diplôme est la plus élevée (28 %). ■

### 9 Un taux d'emploi particulièrement faible à Bois-de-Bléville

Taux d'emploi des 15-64 ans

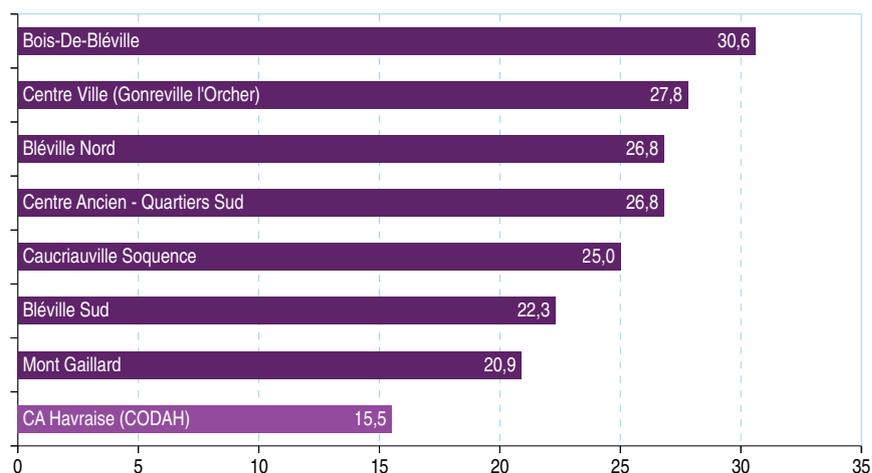


Unité : %

Source : Insee, Recensement de la Population 2010, Estimations démographiques 2010

### 10 Une part d'emplois précaires parmi les emplois, toujours plus élevée au sein des QPV

Part des emplois précaires parmi les emplois

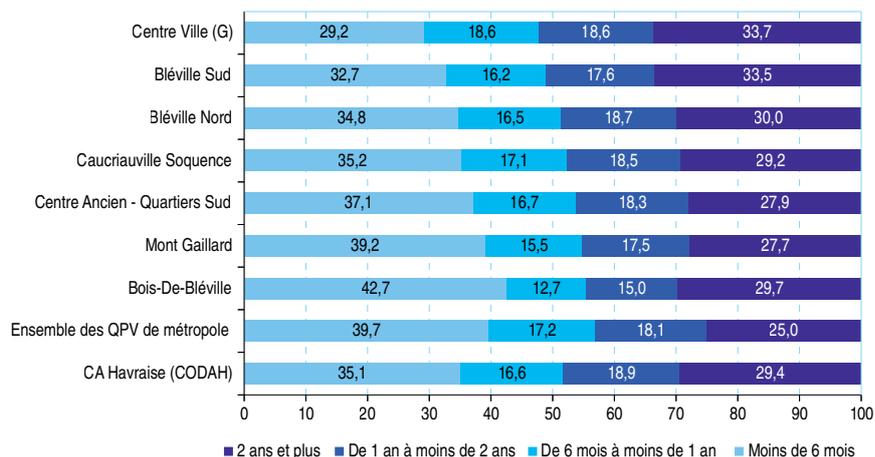


Unité : %

Source : Insee, Recensement de la Population 2010, Estimations démographiques 2010

### 11 Plus de chômeurs de longue durée dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole

Répartition des DEFM selon l'ancienneté dans le chômage



Unités : %

Source : Pôle Emploi – Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2016

# Éducation

## Neuf établissements sur dix en REP ou REP + dans les QPV

58 établissements, qu'il s'agisse d'écoles maternelles, élémentaires ou de collèges, sont situés dans ou à proximité immédiate des QPV de la CODAH, soit 30 % du total de l'agglomération (*illustration 12*). Près de 90 % de ces structures appartiennent à un Réseau d'Éducation Prioritaire (REP ou REP +). Ces réseaux ont été constitués à partir de la mesure de quatre critères : les taux de Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) défavorisées, le taux de boursiers, le taux d'élèves résidant au sein des anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et le taux d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>e</sup>. Les établissements classés en REP + se trouvent généralement dans les secteurs considérés comme en grande difficulté sociale au regard de la mesure des quatre critères précités. 34 des 41 établissements REP + de la CODAH se situent au sein des quartiers prioritaires de l'agglomération.

Environ 80 % des établissements des QPV appartiennent aux trois quartiers les plus peuplés (Caucriauville Soquence, Mont-Gaillard et Centre Ancien Quartiers Sud). La répartition des établissements suit donc celle de la

population puisque 80 % des habitants des QPV vivent dans ces trois quartiers.

La démographie scolaire des établissements localisés dans ou à proximité des QPV est constituée de 6 600 écoliers (un quart des écoliers de la CODAH) et 2 600 collégiens (également un quart des collégiens de l'agglomération). À l'exception du Bois-de-Bléville, qui dispose pourtant de la plus forte part de jeunes de moins de 25 ans dans sa population (46 % – section démographie page 7), tous les quartiers prioritaires possèdent au moins un établissement scolaire.

## Les jeunes de 16 à 24 ans plus souvent déscolarisés au sein des QPV

Les fragilités sociales des QPV s'illustrent également par des taux de retard (*définitions*) à l'entrée en 6<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup> plus élevés que dans l'ensemble de l'agglomération. À l'entrée en 6<sup>e</sup>, celui-ci est de 15 % contre 10 % au sein de la CODAH (*illustration 12*). En 3<sup>e</sup>, il atteint 21 % dans les QPV contre 16 % dans l'agglomération. Dans les deux cas, l'écart est de cinq points et traduit de réelles difficultés scolaires. Toutefois, certaines spécificités peuvent être relevées. Ainsi, le quartier de Centre Ancien – Quartiers Sud présente un

taux de retard à l'entrée en 6<sup>e</sup> sensiblement moins défavorable (12 %) que la moyenne des sept quartiers (15 %). Pourtant, ce taux atteint par la suite 25 % à l'entrée en 3<sup>e</sup> (quatre points de plus que l'ensemble des QPV) et symbolise, avec un écart de 13 points entre la 6<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup>, une nette dégradation au cours de la scolarité au collège. Le taux de retard à l'entrée en 3<sup>e</sup> le plus élevé reste néanmoins celui de Bléville Nord, avec 30 % des élèves ayant au moins une année de retard par rapport au rythme habituel.

Au regard des indicateurs disponibles, le taux de réussite au brevet ne peut être calculé qu'au lieu de scolarisation. Aussi, il ne peut pas être mesuré pour le Bois-de-Bléville, seul QPV non équipé d'un collège. Par ailleurs, les quartiers de Bléville Nord et de Bléville Sud font état d'un taux de réussite identique, le même établissement étant pris en compte pour ces deux QPV. En effet, cette méthode qui consiste à calculer les indicateurs au lieu de scolarisation ne permet pas une caractérisation stricte des collégiens résidant dans les QPV, notamment au regard du fait que certains élèves peuvent être scolarisés dans un collège situé en dehors du quartier. À l'inverse, les établissements associés à ces QPV peuvent accueillir des collégiens résidant hors du quartier.

## 12 Chiffres clés – Éducation

	Nombre d'établissements scolaires (écoles maternelles, écoles élémentaires et collèges)	Part d'établissements en REP	Part d'établissements en REP plus	Écoliers	Élèves scolarisés dans une formation au collège y compris UPE2A, ULIS, SEGPA	Taux de retard à l'entrée en 6 <sup>e</sup>	Taux de retard à l'entrée en 3 <sup>e</sup>	Taux de réussite au brevet	Taux de réussite au brevet (filles)	Taux de réussite au brevet (garçons)	Part des 16-24 ans non scolarisés
<b>CA Havraise (CODAH)</b>	<b>185</b>	<b>22,7</b>	<b>22,2</b>	<b>24 594</b>	<b>11 515</b>	<b>10,1</b>	<b>16,0</b>	<b>85,9</b>	<b>89,2</b>	<b>82,6</b>	<b>42,8</b>
<b>QPV de la CODAH</b>	<b>58</b>	<b>29,3</b>	<b>58,6</b>	<b>6 584</b>	<b>2 607</b>	<b>14,9</b>	<b>20,8</b>	<b>79,7</b>	<b>85,4</b>	<b>73,7</b>	<b>nd</b>
Centre Ville	7	85,7	0,0	742	134	16,1	s	76,6	74,6	78,8	65,1
Mont Gaillard	14	21,4	78,6	1 566	562	19,8	24,2	74,3	85,1	65,4	48,1
Centre Ancien - Quartiers Sud	14	7,1	50,0	1 329	500	11,6	25,0	83,2	89,9	76,2	49,3
Bois-De-Bléville	0	0,0	0,0	///	121	s	s	///	///	///	45,9
Bléville Nord	2	100,0	0,0	95	124	20,0	30,0	78,4	78,6	78,1	40,3
Bléville Sud	2	100,0	0,0	291	125	s	15,6	78,4	78,6	78,1	51,4
Caucriauville Soquence	19	15,8	84,2	2 561	1 041	16,9	21,6	83,0	92,4	73,0	53,6

Unités : %, nombre  
s : secret statistique

/// : absence de résultat due à la nature des choses (par exemple, nombre d'écoliers dans une zone sans école)

Sources : Insee – Base Permanente des Équipements – 2015 (traitements à partir de la Base Centrale des Établissements de la Depp), Ministère de l'Éducation Nationale, Depp – 2015, Recensement de la population 2010, Estimations démographiques 2010

# Partie 1 :

## État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

En tout état de cause, le taux de réussite au brevet est toujours plus faible dans les établissements « rattachés » aux QPV de la CODAH que dans l'ensemble de l'agglomération (80 % contre 86 % - *illustrations 12 et 13*). Pour autant, Caucriauville et Centre Ancien se démarquent avec un taux de réussite proche de celui de l'ensemble de l'agglomération (83 % chacun). En revanche, Mont-Gaillard, qui fait partie des quartiers les plus peuplés comme les deux précédents, présente le taux le plus faible avec seulement 74 % de réussite. En outre, il est important de relever que les collégiennes des quartiers de Caucriauville et de Centre Ancien réussissent mieux que les collégiennes de la CODAH dans leur ensemble (*illustration 13*).

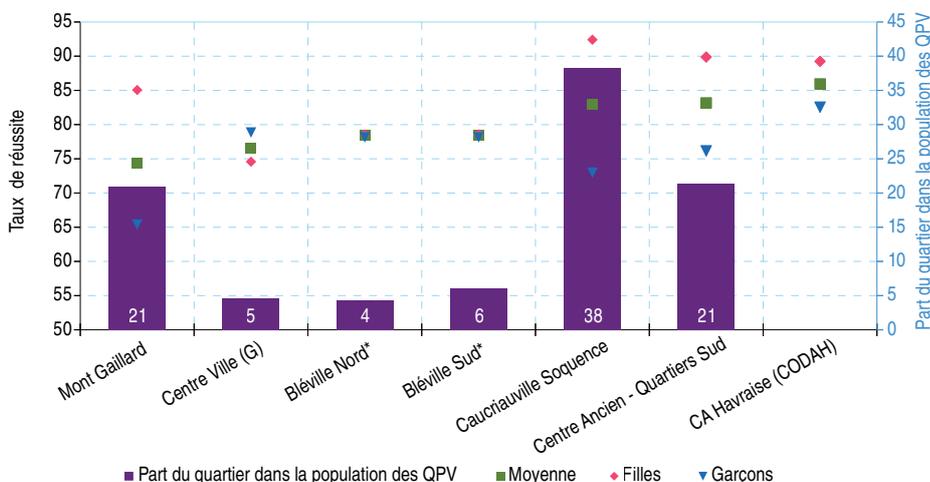
Au-delà de la réussite aux examens, les jeunes de 16-24 ans sont plus souvent déscolarisés dans les quartiers prioritaires. Au moins la moitié des jeunes de cette tranche d'âge sont déscolarisés dans cinq QPV sur sept. Cette part n'est que de 43 % dans la CODAH. La part de ces jeunes non scolarisés est particulièrement élevée dans le quartier de Centre Ville (Gonfreville-l'Orcher) où elle atteint 65 %.

### Après la 3<sup>e</sup>, les collégiens des QPV s'orientent moins souvent vers une filière générale

Les parcours scolaires, notamment en termes d'orientation, illustrent également la spécificité des élèves des QPV. Alors que 46 % des élèves de la CODAH suivent une première générale lorsqu'ils sont toujours scolarisés deux ans après la 3<sup>e</sup>, ce taux chute à 28 % dans les quartiers prioritaires. Il varie de 20 % pour Caucriauville Soquence à 34 % pour Centre Ancien – Quartiers Sud (*illustration 14*). La scolarisation dans un collège « rattaché » à un quartier prioritaire conduit donc moins souvent vers une filière générale et davantage vers les filières professionnelles ou technologiques. À l'exception de Centre Ancien, au moins la moitié des collégiens des QPV s'orientent vers ces filières contre 38 % pour l'ensemble de la CODAH. La spécificité de Centre Ancien peut être mise en relation avec le taux de réussite au brevet de ce quartier, le plus élevé de tous les quartiers prioritaires de la CODAH et proche de celui de l'agglomération (83 % contre 86 %). Le quartier de Caucriauville Soquence se trouve quant à lui dans une situation particulière puisque, malgré un taux de réussite élevé au brevet, notamment de la part des filles, ce territoire détient la plus faible part d'élèves scolarisés en filière générale deux ans après la 3<sup>e</sup> (20 %). ■

### 13 À Caucriauville Soquence et Centre Ancien Quartiers Sud, les filles réussissent mieux le brevet que les collégiens de la CODAH

Taux de réussite au brevet selon le QPV et le genre de l'élève (au lieu où est situé le collège)



Unités : %

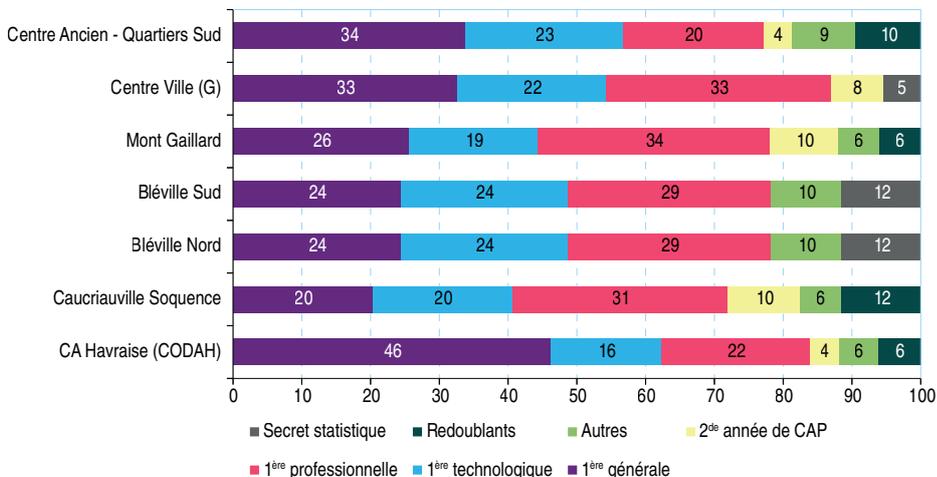
\* Les taux de Bléville Nord et Bléville Sud sont identiques, car ils sont mesurés sur le même établissement.

Bois-de-Bléville n'apparaît pas, car il ne possède pas de collège.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp – 2015

### 14 Les collégiens des QPV s'orientent moins souvent vers une filière générale

Orientation des élèves scolarisés deux ans après la troisième (lieu où est situé l'établissement de scolarisation en troisième)



Unités : %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp – 2015

# Les autres territoires à enjeu, hors zones prioritaires

## Les territoires de veille active touchés par la pauvreté et la monoparentalité

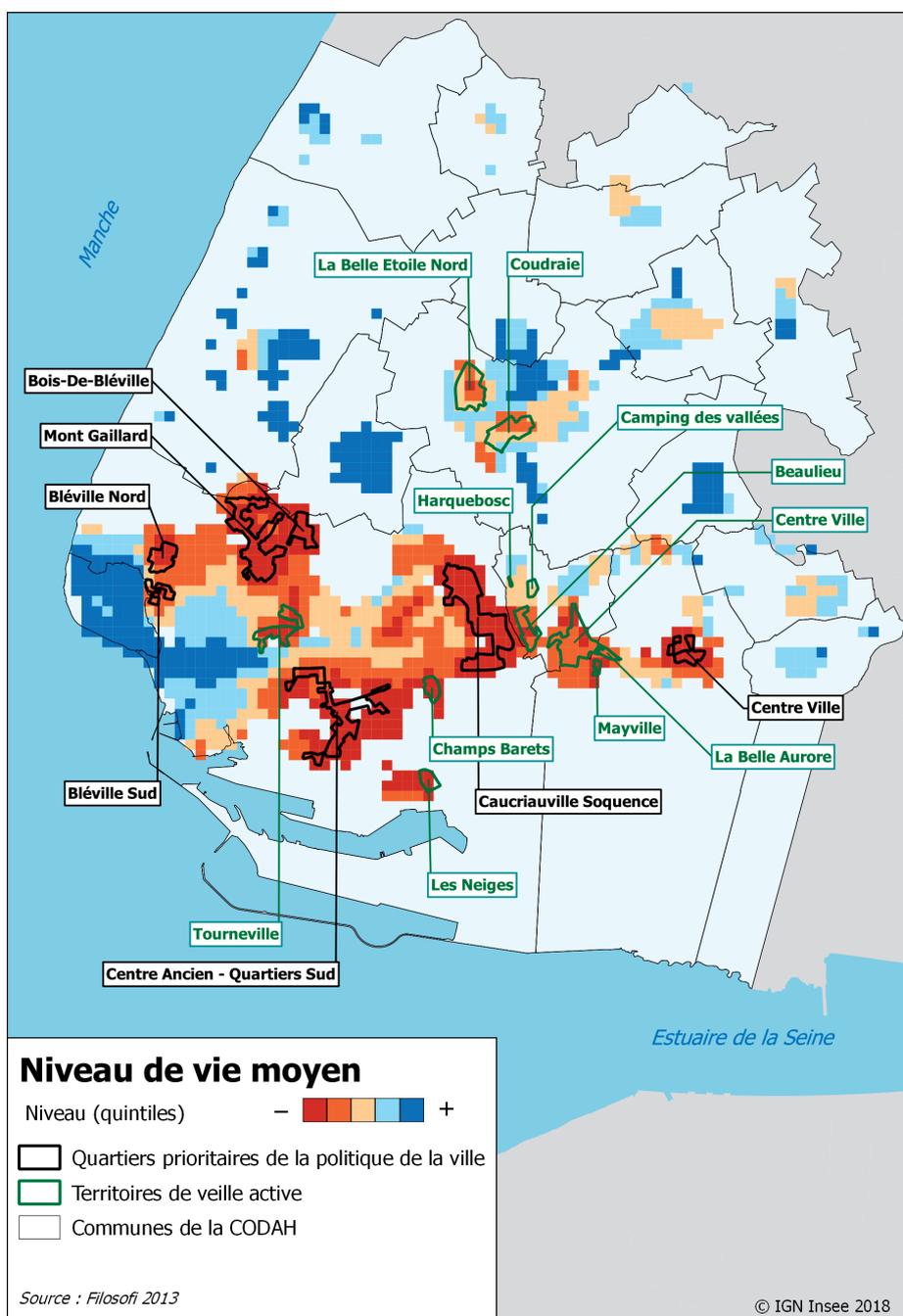
D'autres territoires, qui ne font pas partie de la géographie prioritaire, ont tout de même été identifiés dans l'élaboration du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération havraise comme devant faire l'objet d'une attention particulière. Pour étudier la situation de ces 11 « Territoires de Veille Active » (TVA), une approche par données carroyées (encadré 1) a été utilisée.

Si les quartiers prioritaires se situent effectivement dans les tranches les plus basses en termes de niveau de vie (illustration 15) le constat est plus nuancé pour les TVA. Les plus au sud (« Tourneville », « Les Neiges », « Champs Barrets » et « Mayville ») se rapprochent de la situation des QPV en matière de niveau de vie et de taux de pauvreté (illustration 15 et 16). Les TVA « La Belle Aurore », « Centre Ville » et « Beaulieu » sont, en revanche, dans une situation un peu moins défavorable pour ces deux indicateurs. Enfin, les quatre TVA les plus au nord (« La Belle Étoile Nord », « Coudraie », « Camping des Vallées » et « Harquebosc ») placent une partie significative de leur territoire dans les tranches intermédiaires de niveau de vie et de pauvreté. Ils sont donc nettement moins défavorisés que les TVA les plus au sud, bien qu'ils ne soient pas exempts de difficultés. Cette différenciation au sein des TVA se vérifie à l'analyse d'autres critères. Ainsi, la part de ménages dont les revenus déclarés proviennent essentiellement des indemnités de chômage se rapproche également, pour les quatre TVA les plus au sud, de la situation constatée pour les QPV.

Comme les quartiers prioritaires, les TVA sont très touchés par la monoparentalité (illustration 17), à l'exception des territoires de « Harquebosc » et « Camping des Vallées ». Les familles nombreuses, deux fois plus fréquentes dans les QPV que dans la CODAH (illustration 2 – section démographie page 7), sont en revanche moins présentes dans les TVA. Seuls « Les Neiges », « La Belle Aurore » et

**15** Les TVA les plus au sud se rapprochent de la situation des QPV en matière de niveau de vie

Niveau de vie moyen



Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013

# Partie 1 :

## État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

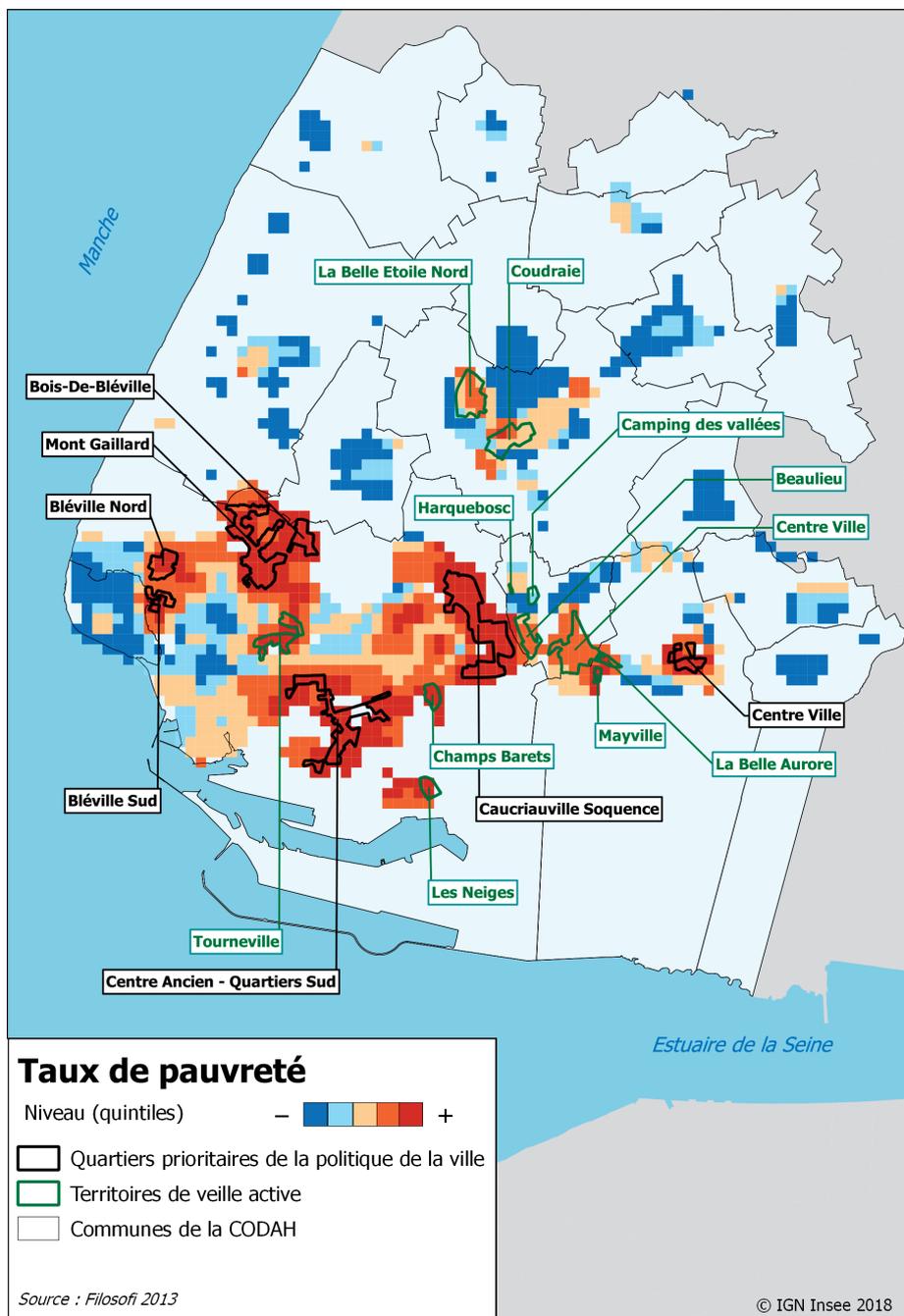
« La Belle Étoile Nord » constituent des exceptions et se rapprochent du niveau des QPV.

### Des territoires en difficulté au-delà des périmètres d'intervention du contrat de ville

D'autres quartiers, non identifiés dans le périmètre d'intervention du contrat de ville, présentent des difficultés et. Ainsi, les territoires à l'est de Centre Ancien – Quartier Sud et à l'ouest de Caucrauville Soquence ressortent comme des territoires à enjeu puisque apparaissant dans les tranches de pauvreté et de monoparentalité les plus élevées (illustrations 16 et 17). ■

### 16 Les ménages pauvres ne résident pas tous dans un QPV

Taux de pauvreté à 60 %



#### Encadré 1:

#### Analyse sur données carroyées

L'analyse cartographique sur données carroyées permet de comprendre les caractéristiques de la population étudiée sur une maille géographique très fine. Elle s'affranchit des limites territoriales pour saisir des nuances au sein d'une zone, mais pallie aussi l'absence de données sur certains territoires. Le lissage des données carroyées fait apparaître des zones contiguës présentant des caractéristiques proches.

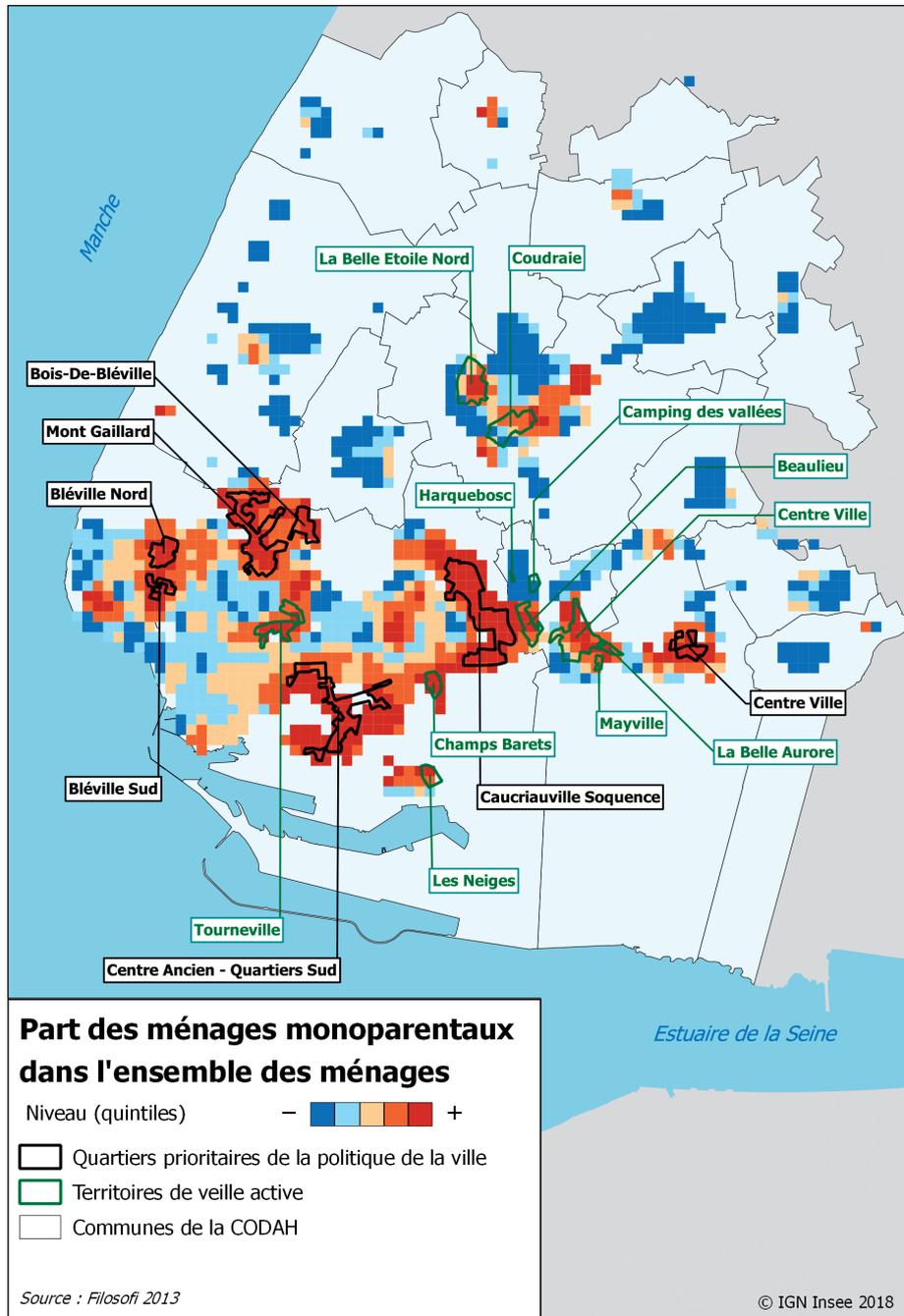
Les carreaux font 200 mètres de côté et le rayon de lissage est de 400 mètres. 1 225 carreaux sont représentés pour le territoire de la CODAH. Pour respecter le secret fiscal, seuls les carreaux comportant plus de dix ménages sont représentés. L'invisibilité de carreaux dans une zone signifie, soit l'absence de population dans la zone (par exemple en raison de l'hydrographie : canal du Havre), soit que le volume de la population est trop faible eu égard au secret fiscal.

La méthode de classification utilise les quintiles. Cette méthode permet d'avoir le même nombre de carreaux au sein des cinq classes retenues pour chaque carte.

Source : Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFI) 2013

17 Les TVA touchés par la monoparentalité

Part de ménages monoparentaux



Source : Fichier localisé social et fiscal (FIoSoFi) 2013

# Encadré méthodologique. Approche par IRIS

## Méthodologie

### Intérêt de l'approche

Au-delà de l'analyse des quartiers prioritaires, il subsiste un besoin et une volonté d'analyser l'ensemble du territoire de la CODAH à une échelle infra-communale.

La maille IRIS permet, pour des communes de plus de 5 000 habitants, de réaliser cette analyse infra-communale à partir d'indicateurs portant sur diverses thématiques (socio-démographie, revenus, aides sociales). Les communes de plus petite taille sont, quant à elles, traitées de manière unitaire dans l'analyse statistique.

Cette approche offre également la possibilité d'observer l'évolution de ces territoires depuis la publication de 2014, objet d'un précédent partenariat entre l'Insee et la CODAH (*Pour en savoir plus*), en particulier sur le plan socio-démographique.

### Variables étudiées

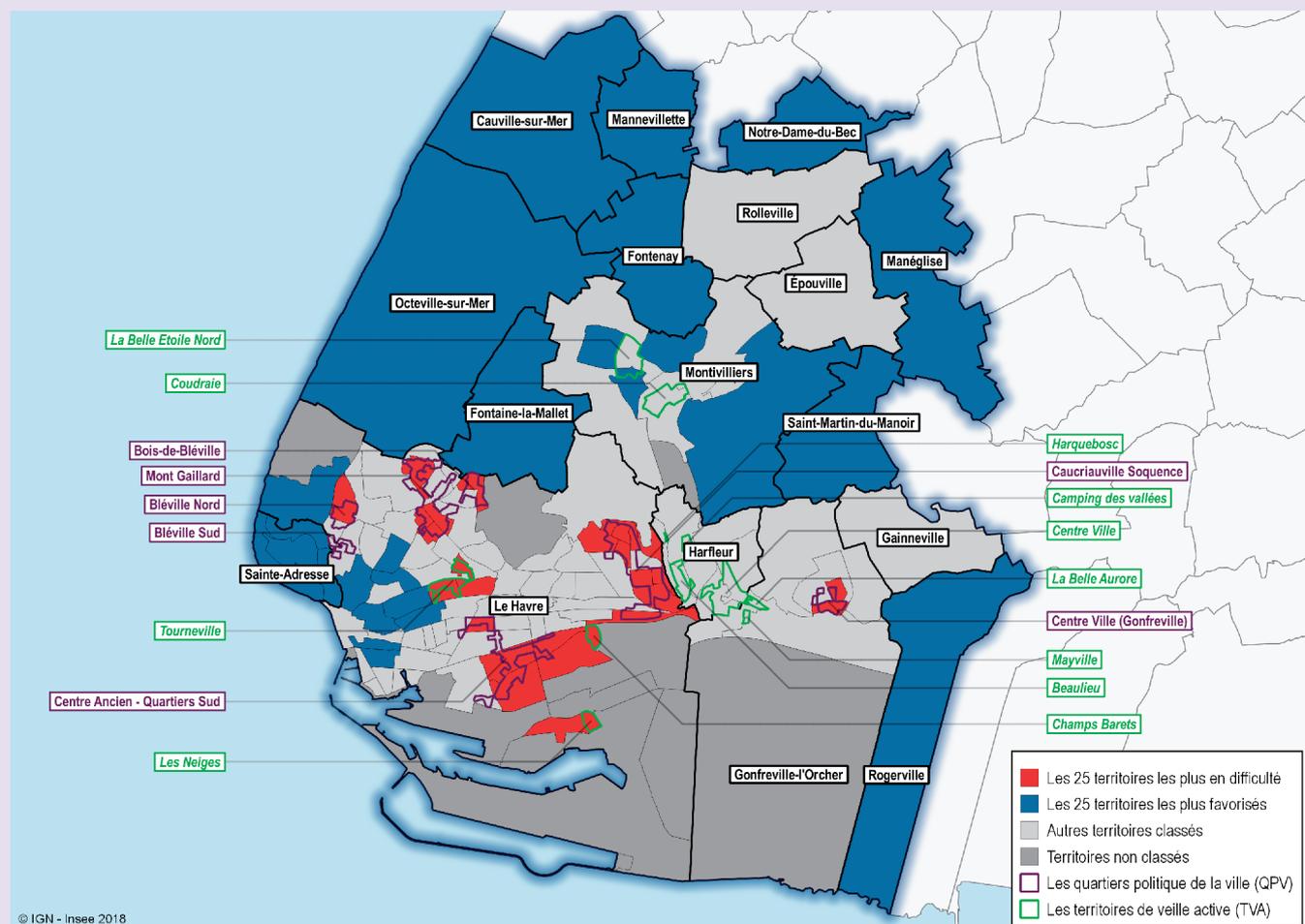
Treize indicateurs mobilisables à l'échelle des IRIS peuvent être considérés comme particulièrement significatifs pour mesurer les difficultés sociales. Trois d'entre eux portent sur les revenus, trois sur les prestations sociales et sept correspondent à d'autres caractéristiques socio-démographiques.

### Niveaux de vie des ménages (Définitions - source : Filosofi 2014)

- 1<sup>er</sup> quartile : le quart de la population des ménages a un niveau de vie inférieur à ce seuil
- Médiane (2<sup>e</sup> quartile) : la moitié de la population des ménages a un niveau de vie inférieur à ce seuil
- 3<sup>e</sup> quartile : le quart de la population des ménages a un niveau de vie supérieur à ce seuil.

## 18 Trois zones défavorisées au Havre, les territoires les plus aisés en périphérie et en centre-ville

Carte par IRIS (ou communes) de la Communauté de l'agglomération havraise (CODAH)



### Prestations sociales (source : CNAM et CAF – 2015)

- Allocataires de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) bénéficiaires de la CMU complémentaire, rapportés au nombre d'allocataires CNAM
- Allocataires de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA), rapportés au nombre d'allocataires CAF
- Allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales, rapportés au nombre d'allocataires CAF

### Autres indicateurs socio-démographiques (source : recensement de la population 2014)

- Chômeurs (15-64 ans)
- Adultes sans diplôme (parmi les personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leur scolarité)
- Familles monoparentales (part des membres de ces familles rapportés à la population totale)
- Actifs ouvriers (15-64 ans)
- Actifs salariés hors CDI et hors titulaires de la fonction publique
- Immigrés<sup>1</sup>
- Locataires en logement social

### Calcul des « scores de difficulté sociale »

À travers les 13 indicateurs cités précédemment, chaque territoire (IRIS ou « petites » communes) peut faire l'objet d'une analyse sociale fine. Pour identifier les quartiers cumulant le plus de difficultés, une approche synthétique a été mise en œuvre. Dans une logique de barème, il s'agit d'affecter un poids à chaque indicateur et de calculer un « score de difficulté sociale », en additionnant les indicateurs à l'issue de leurs pondérations respectives. La pondération totale de 30 est répartie comme suit :

- Niveaux de vie des ménages : pondération de 15, soit un poids de 5 par indicateur
- Prestations sociales : pondération de 6, soit un poids de 2 par indicateur
- Autres indicateurs socio-démographiques : pondération de 9, soit un poids de 2 pour la part des chômeurs et pour la part des personnes vivant dans une famille monoparentale et de 1 pour chacun des autres indicateurs.

Les ordres de grandeur et la variabilité (ou dispersion) de certains indicateurs peuvent différer fortement (par exemple entre une part de chômeurs de l'ordre de 20 % et des revenus qui se comptent en milliers d'euros). Pour que les indicateurs puissent être additionnés avec la garantie que chacun joue vraiment le poids souhaité dans le barème final, les données sont transformées par un artifice statistique. Toutes les variables sont ramenées à la même moyenne (égale à 0) et au même écart-type (on parle de variables « centrées et réduites »). Ainsi les quartiers dont le score est proche de 0 peuvent être considérés comme relevant de difficultés sociales « moyennes » par rapport à l'ensemble du territoire. Les quartiers les plus défavorisés obtiennent les scores les plus élevés, en valeur positive, et les moins défavorisés les scores les plus faibles (valeurs négatives fortes).

Cette démarche permet ainsi de classer les territoires en fonction de leur score de difficulté sociale.

Toutefois, pour les indicateurs issus des sources CAF et CNAM, les données ne sont pas disponibles à l'échelle des IRIS pour les communes entre 5 000 et 10 000 habitants. Pour ces territoires, les poids affectés aux données manquantes ont été répartis proportionnellement sur les autres indicateurs. De plus, les IRIS peu peuplés et qui ne sont pas considérés comme des IRIS d'habitat n'ont pas été classés.

La CODAH présente une répartition spatiale relativement spécifique s'agissant des territoires défavorisés par rapport aux territoires favorisés (illustration 18). Les 25 territoires les plus défavorisés de l'agglomération se situent quasi-exclusivement dans la ville-centre (Le Havre), un seul d'entre eux étant situé à Gonfreville-l'Orcher. Ils se répartissent principalement au sein de trois zones : la première située au nord, au niveau des quartiers politiques de la ville de Bléville (Nord et Sud), Mont-Gaillard et Bois-de-Bléville, la deuxième à proximité de « Centre Ancien - Quartiers Sud », et la dernière à Caucriauville. En revanche, les territoires les plus favorisés correspondent majoritairement à des communes situées en périphérie telles que Sainte-Adresse, Saint-Martin-du-Manoir ou Fontaine-la-Mallet. Les populations les plus aisées de l'agglomération se retrouvent également dans le cœur de la ville du Havre (Sanvic, Côte Ouest Ormeaux et Centre-ville).

<sup>1</sup>La caractéristique « Immigré » est ici prise en compte, considérant qu'elle peut recouvrir des problématiques spécifiques d'intégration, notamment en termes de maîtrise de la langue française pour certaines personnes

# Les 25 territoires les plus défavorisés

## Les territoires les plus défavorisés dans trois grands secteurs du Havre : Caucriauville, un secteur Nord et un secteur Sud

L'essentiel des 25 territoires les plus en difficulté de l'agglomération havraise se situe dans trois grands secteurs de la ville du Havre, une situation qui n'a pas évolué aux cours des dernières années. Il s'agit de Caucriauville, d'un secteur situé au nord de la ville et d'une dernière zone au sud. À Caucriauville, sur les neuf IRIS qui composent ce secteur, huit font partie

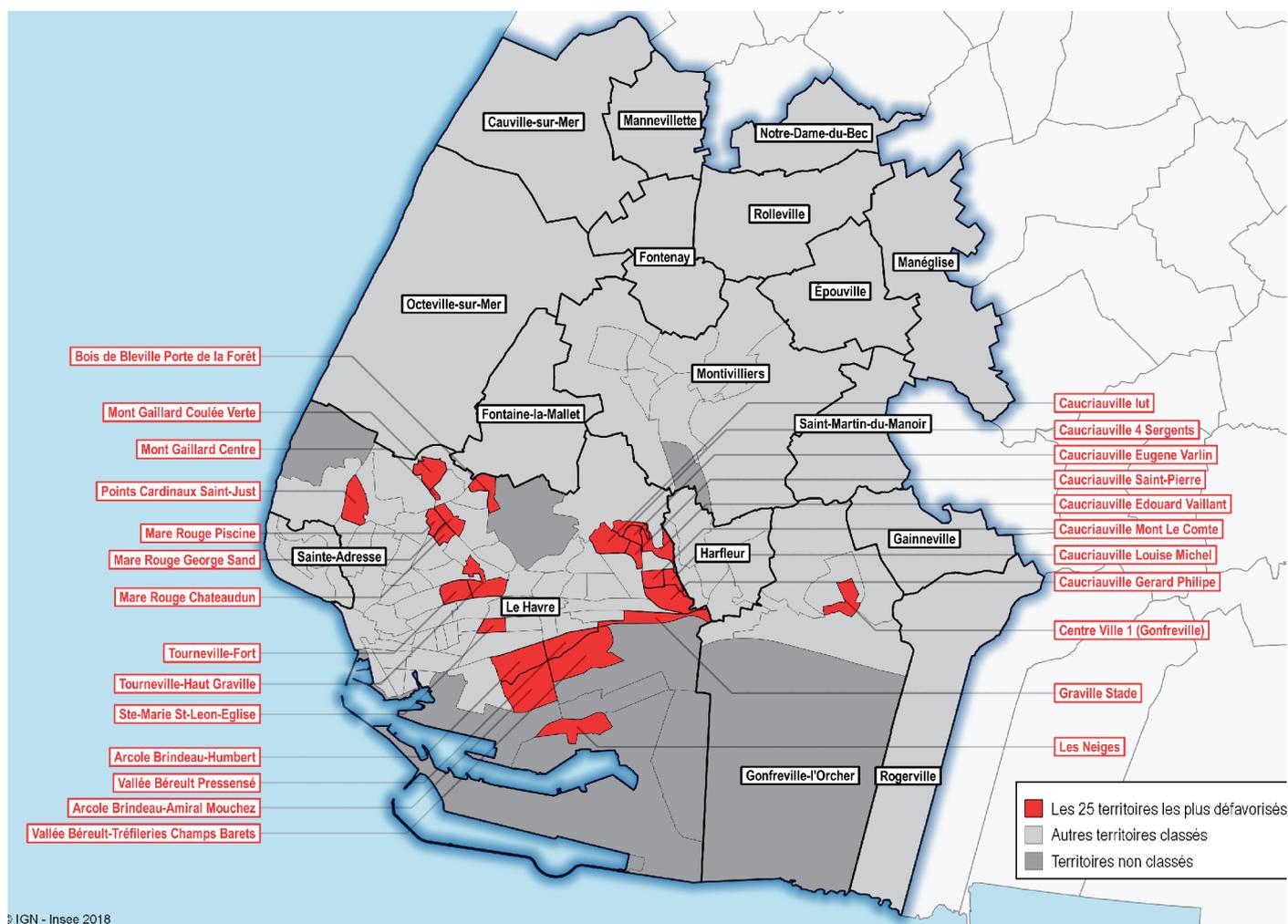
des plus défavorisés. Seul l'IRIS Caucriauville-Jules Ladoumègue, bien que fragile, ne figure pas parmi les plus en difficulté. Dans le nord du Havre, on retrouve trois IRIS de la Mare Rouge, deux à Mont Gaillard et un à Bois-de-Bléville. Enfin, s'agissant du sud de la ville du Havre, deux IRIS de la Vallée Béreult, deux à Arcole-Brindeau, un à Gravelle ainsi que l'IRIS des Neiges comptent également parmi les territoires les plus défavorisés de la CODAH.

Au-delà de ces trois grands secteurs, d'autres IRIS havrais se distinguent par un

certain nombre de difficultés sociales de leur population : Points Cardinaux – Saint Just, Tourneville (Fort et Haut-Gravelle) et Sainte Marie-Saint Léon-Église. Enfin, un seul territoire défavorisé de la CODAH se situe en dehors de la ville-centre. Il s'agit de l'IRIS Centre-ville 1 à Gonfreville-l'Orcher. Ce dernier recoupe une partie du quartier prioritaire de Centre-ville de cette même commune, à l'instar de tous les territoires les plus en difficulté de l'agglomération qui croisent un QPV ou un TVA. ■

### 19 Huit IRIS de Caucriauville sur neuf parmi les 25 les plus défavorisés de la CODAH

Carte des IRIS les plus défavorisées de la CODAH



© IGN - Insee 2018

Source : Insee, RP 2014, Filosofi 2014, CAF/CNAM 2015

# Caractérisation de ces territoires

## Le chômage supérieur de plus de 14 points à l'ensemble de la CODAH

Dans les territoires les plus défavorisés, l'accès et les conditions d'emploi sont plus difficiles. Ainsi, en 2014, 33,4 % des actifs se déclarent au chômage contre 19 % dans l'ensemble de l'agglomération, soit 14 points de plus. Cette part est plus particulièrement élevée et dépasse les 40 % pour deux IRIS de la Mare Rouge (George Sand et Châteaudun avec respectivement 46,3 % et 41,1 %) et trois IRIS de Caucriauville (Louise Michel, Eugène Varlin et Saint-Pierre avec 43,4 %, 42,3 % et 40,9 %). À l'inverse, le chômage se rapproche de la moyenne de l'agglomération et touche moins d'un actif sur quatre à Mare Rouge-Piscine (24,3 %) et à Vallée Béreult-Tréfileries Champs Baretts (24,1 %).

Lorsqu'ils ne sont pas touchés par le chômage, les salariés de ces territoires sont plus fréquemment en contrats précaires : 23,7 % d'entre eux ne bénéficient pas d'un CDI contre seulement 16,5 % en moyenne dans la CODAH. Cette caractéristique est accentuée dans des IRIS comme Arcole Brindeau-Humbert ou Mare Rouge-George Sand au sein desquels 30 % des salariés sont dans cette situation. En revanche, leur concentration est au même niveau que celui de l'ensemble de l'agglomération pour Tourneville-Haut Graville (15,2 %), Vallée Béreult-Tréfileries Champs Baretts (17,1 %) et Mont Gaillard-Coulée Verte (17,7 %).

En outre, le niveau de vie médian des populations de ces territoires défavorisés est de 14 033 € contre 19 387 € dans l'ensemble de la CODAH. Celui-ci est notamment plus faible dans deux IRIS de Caucriauville (Louise Michel et Eugène Varlin) et Mare Rouge-George Sand pour lesquels il est inférieur à 13 000 €. Toutefois, la situation est moins défavorable pour l'IRIS des Neiges dont le niveau de vie médian est de l'ordre de 17 000 €.

## Davantage de personnes sans qualification et une population ouvrière plus importante aux Neiges

Les territoires les plus défavorisés concentrent davantage d'ouvriers : ils représentent 38,7 % des actifs contre 25,6 % pour l'ensemble de l'agglomération. Cette catégorie d'actifs

est particulièrement présente aux Neiges (49,2 %), bien que cet IRIS figure parmi les territoires dont le niveau de vie médian reste plus proche de celui de l'agglomération, et à Vallée Béreult-Tréfileries Champs Baretts (45,3 %). En revanche, s'ils demeurent plus nombreux que le reste de la CODAH, les ouvriers ne représentent que 29,5 % de la population active à Mare Rouge-George Sand.

La problématique de l'emploi au sein des IRIS les plus défavorisés est accrue par un faible niveau de qualification de la population : 47,8 % des individus sortis du système scolaire n'ont aucun diplôme, soit 13 points de plus que l'ensemble de la CODAH. Cette caractéristique est très marquée à la Mare Rouge (Châteaudun et George Sand), à Vallée Béreult-Pressensé, ainsi qu'aux Neiges et à Mont Gaillard-Centre où les personnes sans diplôme sont plus de 53 %. À l'inverse, Sainte-Marie-Saint-Léon-Église (34,6 %) se situe dans la moyenne havraise.

## Plus de neuf ménages sur dix en logement social dans trois IRIS de Caucriauville et à Mont Gaillard-Centre

La configuration et l'offre du parc de logements conduit à ce que deux ménages sur trois occupent un logement social dans les territoires défavorisés, une proportion qui n'est que de trois sur dix pour l'ensemble de l'agglomération havraise. Pour certains de ces IRIS, la quasi-totalité des ménages habite ce type de logement. C'est notamment le cas de trois IRIS de Caucriauville que sont Mont Le Comte, Eugène Varlin et Saint-Pierre, mais aussi celui de Mont Gaillard-Centre (part systématiquement supérieure à 90 %). En revanche, seul un ménage sur cinq est concerné par ce type d'habitation à Sainte-Marie-Saint-Léon-Église (18,6 %).

Les territoires défavorisés présentent également des structures familiales plus fragiles. Ainsi 21,7 % des individus résidant au sein de ces IRIS vivent dans une famille monoparentale (13,7 % pour l'ensemble de la CODAH). Sur certains territoires, cette proportion peut s'élever à plus d'un ménage sur 4, notamment dans quatre IRIS de Caucriauville (Mont Le Comte, Édouard Vail-

lant, Saint-Pierre et Eugène Varlin), à Mont Gaillard-Centre et Arcole-Brindeau-Amiral Mouchez où elle oscille entre 26,2 % et 30,6 %. À l'inverse, cette part est proche de celle observée dans l'agglomération havraise à Bois de Bléville-Porte de la Forêt (14,2 %), Les Neiges (16,1 %) et Mont Gaillard-Coulée Verte (16,4 %).

## Quatre allocataires de la CAF sur dix perçoivent le RSA dans les territoires défavorisés

Au-delà du constat confirmant que les aides sociales concernent davantage d'individus dans les territoires où les populations sont les plus en difficulté, il apparaît que, en 2015, quatre allocataires de la CAF sur dix<sup>2</sup> y perçoivent le RSA, 12 points de plus que dans l'ensemble de l'agglomération havraise (29,1 %). Ces aides sont plus particulièrement prégnantes dans trois IRIS de Caucriauville (Saint-Pierre, Louise Michel et 4-Sergents) et aux Neiges où le ratio monte jusqu'à un allocataire sur deux. En revanche, l'IRIS de Sainte-Marie-Saint-Léon-Église présente une situation nettement moins défavorable et se situe dans la moyenne havraise (29,5 %).

Par ailleurs, les prestations sociales constituent également une large part du revenu des ménages au sein de ces IRIS les plus défavorisés. Ainsi, elles représentent en moyenne dans ces territoires plus de la moitié des ressources pour près de 45 % des allocataires de la CAF. Cette part s'élève même à plus de 53 % pour trois IRIS de Caucriauville (Saint-Pierre, Louise Michel et 4-Sergents) et Vallée-Béreult-Pressensé alors qu'elle n'excède pas 36 % à Tourneville-Haut-Graville et Sainte-Marie-Saint-Léon-Église. Cette proportion d'allocataires dont le revenu est composé à plus de 50 % de prestations n'est que de 32,2 % en moyenne dans la CODAH. ■

<sup>2</sup>Hors IRIS « Centre-ville 1 » à Gonfreville-l'Orcher pour lequel les données CAF ne sont pas disponibles

## Les évolutions notables parmi les IRIS les plus défavorisés

*Il s'agit ici de comparer les études réalisées sur la CODAH en 2014 et 2018, portant, principalement, sur des données de 2009 et 2014. Toutefois, les sources fournissant les données sur le revenu divergent entre 2009 et 2014 et ne portent pas sur le même champ. On ne peut donc pas analyser leur évolution.*

### Le chômage augmente davantage dans les territoires défavorisés

Avec une évolution de 28,2 % à 33,4 % pour l'ensemble des 25 territoires les plus défavorisés de la CODAH, le chômage a augmenté de 5,2 points entre 2009 et 2014. La situation s'y dégrade davantage que dans l'ensemble de la CODAH pour laquelle celui-ci n'augmente que de 3,8 points sur la même période. Certains territoires sont plus particulièrement touchés avec une hausse de plus de 10 points à Caucriauville-Louise Michel, Caucriauville-4 Sergents, Gravelle-Stade et Sainte-Marie-Saint-Léon-Église. À l'inverse, Mont Gaillard-Centre (- 5,3 points), Les Neiges (- 0,6 point) et Vallée-Béreult-Pressensé (- 0,2 point) sont davantage épargnés.

### Une population ouvrière en fort recul dans deux IRIS de la Mare Rouge, à l'inverse de Tourneville

L'analyse spécifique du type et de la précarité de l'emploi démontre que les territoires défavorisés épousent les mêmes tendances que l'ensemble de l'agglomération. La part d'ouvriers y décroît dans des proportions proches (respectivement - 0,9 point et - 1,4 point), avec toutefois un net recul, de plus de 12 points, dans deux IRIS de la Mare Rouge (George Sand et Piscine). En revanche, certains IRIS se démarquent avec une concentration d'ouvriers, dans la population active, en augmentation, en particulier à Tourneville (Haut-Gravelle et Fort), dans trois IRIS de Caucriauville (4-Sergents, Saint-Pierre et Gérard Philippe) ainsi qu'à Arcole Brindeau-Humbert au sein desquels cette hausse est de plus de 5 points.

De même, la part de salariés en contrat précaire est en légère hausse entre 2009 et 2014, dans les territoires défavorisés comme dans l'ensemble de la CODAH (respectivement + 1 point et + 0,3 point), probablement portée par de fortes croissances constatées à Mont Gaillard-Centre (de 14 % à 26,5 %) et à Bois-de-Bléville-Porte de la Forêt (de 18,8 % à 28,1 %). À l'inverse, la situation s'améliore dans d'autres territoires défavorisés tels que Mare Rouge-Châteaudun, dans trois IRIS de Caucriauville (Édouard Vaillant, Gérard Philippe et IUT), où leur part baisse de plus de 5 points, et même de près de 10 points dans le cas d'Édouard Vaillant.

Dans le même temps, les habitants de la CODAH sont plus qualifiés qu'en 2009, un résultat dû, en partie, au glissement générationnel, les jeunes sortant du système scolaire étant plus diplômés que la population plus âgée. La part de personnes non diplômées baisse d'ailleurs de manière plus importante dans les zones de difficulté que dans l'ensemble de l'agglomération (- 5,5 points contre - 4,3 points). Cette chute est ainsi de plus de 10 points aux Neiges, à Côte Est Soquence-Abbaye et à Caucriauville-Saint Pierre. Cependant, une hausse du nombre de non diplômés est observée pour les quatre IRIS de Caucriauville-Louise Michel (+ 3,4 points), Mont Gaillard-Coulée Verte (+ 1,7 point), Caucriauville-4 Sergents (+ 1,7 point) et Mare Rouge-Châteaudun (+ 0,1 point)

### En croissance dans la CODAH, la part de ménages vivant en HLM est stable dans les territoires défavorisés

Entre 2009 et 2014, la part de ménages vivant en HLM est stable dans les territoires défavorisés (- 0,1 point), alors qu'elle est en légère hausse dans l'agglomération havraise (+ 0,9 points), conséquence probable d'une stratégie de planification de l'habitat social conduisant à un rééquilibrage progressif sur le territoire. Cette évolution d'ensemble recouvre cependant des situations assez hétérogènes avec, par exemple, un nombre d'habitants en HLM en forte baisse dans certains IRIS comme Mare Rouge-Piscine (- 13,4 points). A contrario, dans d'autres territoires défavorisés, la concentration de ménages dans ces logements sociaux est plus prégnante que cinq ans auparavant. C'est particulièrement notable à Mont Gaillard-Coulée Verte (+ 19,4 points), Caucriauville-Louise Michel (+ 15,1 points) et Vallée Béreult-Pressensé (+ 12,1 points).

Comme pour l'évolution de la part de ménages en HLM, la proportion de personnes vivant dans une famille monoparentale est stable au sein des territoires défavorisés (- 0,2 point) mais en légère hausse dans l'ensemble de la CODAH (+ 1 point). Quelques disparités entre les IRIS peuvent être relevées. Leur part augmente de plus de 5 points à Caucriauville-Eugène Varlin (+ 8 points), à

Caucriauville-IUT (+ 7,8 points) mais également à Gravelle-Stade (+ 6,9 points) et Caucriauville-Mont Le Comte (+ 5,5 points). Dans le même temps, cette proportion de familles monoparentales diminue par rapport à 2009 à Mare Rouge-Châteaudun, Vallée Béreult-Pressensé, aux Neiges et à Points Cardinaux-Saint Just avec des baisses respectives de - 8,9 points, - 6,4 points, - 6,3 points et - 5 points.

### Une importance croissante des aides sociales, comme pour l'ensemble de la CODAH

Le poids des aides sociales est, dans les territoires défavorisés comme dans l'ensemble de l'agglomération, de plus en plus important. Ainsi, la part d'allocataires de la CAF percevant le RSA est en hausse de 5,4 points dans les zones les plus en difficulté et de + 4,9 points pour la CODAH. Parmi les territoires défavorisés, le secteur de Caucriauville se distingue avec, pour quatre IRIS du territoire, une hausse supérieure à 9 points. Il s'agit de 4-Sergents (+ 17,9 points), Gérard Philippe (+ 10,1 points), Mont le Comte (+ 9,7 points) et IUT (+ 9,3 points). Seul l'IRIS de Points Cardinaux-Saint Just présente une baisse de cet indicateur s'agissant des 25 territoires les plus défavorisés (- 1 point).

De plus, la proportion de ces aides dans le revenu des ménages est croissante dans toute l'agglomération, mais plus encore pour les territoires défavorisés. À cet effet, la part d'allocataires dont les prestations sociales composent plus de la moitié du revenu croît de 4,5 points contre 4 points pour l'ensemble de l'agglomération. Cette hausse dépasse les 10 points pour trois IRIS de Caucriauville (4-Sergents, IUT et Saint-Pierre) et pour celui de Gravelle-Stade. Le poids de ces aides diminue néanmoins à Points Cardinaux-Saint Just et Bois-de-Bléville-Porte de la Forêt avec des baisses de plus de 5 points. ■

# Les 25 IRIS les plus défavorisés : Indicateurs de difficulté sociale

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Comprend en partie un QPV / TVA	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	REVENUS (Revenus disponibles par UC) (Filosofi 2014)		
						1er quartile (en euros)	Médiane (en euros)	3e quartile (en euros)
1	Le Havre	Mare Rouge Chateaudun	x	813	50	secr.	secr.	secr.
2	Le Havre	Caucriauville Saint-Pierre	x	1 603	49	10 128	13 345	16 739
3	Le Havre	Caucriauville Louise Michel	x	1 774	49	9 730	12 445	17 076
4	Le Havre	Mare Rouge George Sand	x	1 406	48	9 858	12 926	16 727
5	Le Havre	Caucriauville Eugène Varlin	x	1 589	48	9 664	12 596	16 060
6	Le Havre	Mont Gaillard Centre	x	984	45	10 283	13 030	16 328
7	Le Havre	Arcole Brindeau Humbert	x	1 988	45	9 558	13 000	16 847
8	Le Havre	Caucriauville Mont Le Comte	x	2 128	45	9 923	13 263	16 614
9	Le Havre	Valle Béreult Pressense	x	1 948	43	9 981	13 472	18 361
10	Le Havre	Caucriauville 4 Sergents	x	1 424	43	10 423	13 238	18 751
11	Le Havre	Arcole Brindeau Amiral Mouchez	x	3 096	42	10 345	13 453	17 816
12	Le Havre	Bois de Bléville Porte de la Forêt	x	1 832	39	10 476	13 795	17 450
13	Le Havre	Caucriauville Edouard Vaillant	x	1 497	38	10 578	14 589	18 351
14	Le Havre	Graville Stade	x	1 771	38	9 845	13 649	18 740
15	Gonfreville-l'Orcher	Centre Ville 1	x	2 134	37	secr.	secr.	secr.
16	Le Havre	Caucriauville Gérard Philippe	x	2 126	35	10 411	13 870	18 563
17	Le Havre	Caucriauville lut	x	1 565	31	10 867	14 851	18 926
18	Le Havre	Tourneville Fort	x	2 092	31	11 472	14 920	18 582
19	Le Havre	Points Cardinaux Saint-Just	x	2 184	29	11 620	15 084	19 616
20	Le Havre	Mont Gaillard Coulée Verte	x	2 141	29	11 152	14 481	19 391
21	Le Havre	Mare Rouge Piscine	x	1 223	29	10 991	14 471	18 991
22	Le Havre	Tourneville Haut Graville	x	1 655	27	11 540	14 769	18 837
23	Le Havre	Vallée Béreult Tréfileries Champs Barets	x	2 790	27	11 734	15 178	19 336
24	Le Havre	Les Neiges	x	1 727	27	12 114	16 350	20 480
25	Le Havre	Ste-Marie St-Léon Eglise	x	2 932	25	11 382	15 496	20 365

## Partie 2 : Approche par IRIS

Classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES (CAF – CNAM – 2015)			INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2014)						
	Allocataires percevant le RSA (en %)	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (en %)	Population bénéficiant de la CMUC (en %)	Immigrés (en %)	Chômeurs 15-64 ans (en %)	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI (en %)	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme (en %)	Actifs 15-64 ans Ouvriers (en %)	HLM (en %)	Familles mono parentales (en %)
1	46,4	52,6	30,0	20,2	41,1	27,6	58,8	42,5	82,5	22,6
2	49,9	54,9	26,9	20,1	40,9	24,2	49,2	41,7	90,5	26,5
3	49,2	53,3	26,8	17,4	43,4	27,7	50,7	34,1	79,2	23,3
4	44,2	45,3	25,3	24,9	46,3	29,5	56,4	29,5	80,4	23,0
5	42,0	45,8	25,9	11,5	42,3	26,8	52,9	40,3	95,1	26,2
6	43,8	47,5	25,3	12,1	31,8	26,5	53,6	34,4	93,1	28,3
7	42,1	45,6	23,6	14,8	37,8	30,2	51,7	41,2	69,2	22,5
8	45,9	45,0	20,6	10,1	33,5	28,5	45,8	39,1	96,9	30,6
9	44,7	54,3	18,3	27,4	37,1	26,3	54,2	38,1	55,1	20,3
10	54,5	54,0	24,3	14,4	35,1	24,8	48,5	39,6	74,1	21,4
11	43,2	48,5	20,7	12,7	37,4	24,8	47,9	41,1	68,4	27,1
12	39,7	43,3	23,5	21,8	36,4	28,1	45,8	38,1	78,2	14,2
13	41,0	44,9	19,9	12,9	34,6	21,1	43,7	39,5	79,0	27,5
14	44,1	47,7	19,9	11,7	30,8	18,4	49,0	41,6	82,6	21,0
15	n.d.	n.d.	n.d.	1,7	29,7	29,0	57,1	45,4	85,0	24,2
16	45,6	48,3	20,0	15,9	26,3	22,3	44,2	35,1	59,0	17,2
17	37,0	41,7	19,7	10,1	35,5	22,6	39,7	31,4	29,0	22,9
18	38,7	39,9	18,3	8,4	29,7	21,0	42,9	37,3	83,7	21,6
19	35,3	38,5	21,4	10,4	29,3	24,8	41,3	39,2	79,1	18,2
20	34,6	40,5	15,7	13,4	32,5	17,7	49,1	37,9	57,7	16,4
21	42,5	39,8	17,4	12,2	24,3	19,0	46,2	32,8	47,2	18,4
22	35,6	35,6	17,2	5,8	30,6	15,2	48,2	37,5	86,9	18,6
23	41,6	43,9	15,1	9,7	24,1	17,1	47,4	45,3	64,1	17,4
24	48,7	47,9	13,7	12,7	28,1	18,8	53,9	49,2	28,7	16,1
25	29,5	35,7	17,3	12,9	32,5	26,3	34,6	32,3	18,6	20,3

# Les 25 IRIS les plus défavorisés :

## Évolution des indicateurs de difficulté sociale

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Population 2009	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	PRESTATIONS SOCIALES Évolution (CAF-CNAM) 2011 / (CAF - CNAM) 2015 (en pt)		
						Allocataires percevant le RSA	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales	Population bénéficiant de la CMUC
1	Le Havre	Mare Rouge Chateaudun	830	813	50	1,6	0,1	4,0
2	Le Havre	Caucriauville Saint-Pierre	1 816	1 603	49	3,9	10,3	4,9
3	Le Havre	Caucriauville Louise Michel	1 913	1 774	49	5,4	4,7	1,7
4	Le Havre	Mare Rouge George Sand	1 650	1 406	48	1,5	0,6	1,3
5	Le Havre	Caucriauville Eugène Varlin	1 628	1 589	48	7,8	5,6	5,7
6	Le Havre	Mont Gaillard Centre	1 058	984	45	6,0	4,9	6,1
7	Le Havre	Arcole Brindeau Humbert	2 347	1 988	45	7,5	7,1	3,7
8	Le Havre	Caucriauville Mont Le Comte	2 261	2 128	45	9,7	7,1	0,0
9	Le Havre	Vallée Béreult Pressensé	2 179	1 948	43	2,6	2,1	-5,8
10	Le Havre	Caucriauville 4 Sergents	1 589	1 424	43	17,9	13,2	4,4
11	Le Havre	Arcole Brindeau Amiral Mouchez	3 071	3 096	42	6,1	5,3	2,7
12	Le Havre	Bois de Bléville Porte de la Forêt	1 835	1 832	39	4,9	-6,0	3,7
13	Le Havre	Caucriauville Edouard Vaillant	1 358	1 497	38	5,7	6,3	2,3
14	Le Havre	Graville Stade	1 639	1 771	38	8,9	10,4	4,0
15	Gonfreville-l'Orcher	Centre Ville 1	1 920	2 134	37	n.d.	n.d.	n.d.
16	Le Havre	Caucriauville Gerard Philippe	2 235	2 126	35	10,1	6,4	0,4
17	Le Havre	Caucriauville lut	1 526	1 565	31	9,3	13,1	4,7
18	Le Havre	Tourneville Fort	2 079	2 092	31	5,4	3,6	2,3
19	Le Havre	Points Cardinaux Saint-Just	2 397	2 184	29	-1,0	-5,5	2,4
20	Le Havre	Mont Gaillard Coulée Verte	2 349	2 141	29	1,4	0,9	1,9
21	Le Havre	Mare Rouge Piscine	1 074	1 223	29	1,1	-0,4	3,8
22	Le Havre	Tourneville Haut Graville	1 772	1 655	27	5,2	6,1	3,4
23	Le Havre	Vallée Béreult Trefileries Champs Barets	3 067	2 790	27	6,5	5,6	1,9
24	Le Havre	Les Neiges	2 345	1 727	27	4,3	4,9	0,0
25	Le Havre	Ste-Marie St-Léon Eglise	3 096	2 932	25	2,9	3,8	2,4

Classement de difficulté sociale	INDICATEURS SOCIO-DÉMORAPHIQUES						
	Évolution RP2009 / RP2014 (en pt)						
	Immigrés	Chômeurs 15-64 ans	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme	Actifs 15-64 ans Ouvriers	HLM	Familles mono parentales
1	-1,0	0,0	-8,6	0,1	11,5	-8,4	-8,9
2	7,3	6,0	2,0	-11,9	7,1	0,4	2,4
3	7,1	10,2	4,2	3,4	-6,4	15,1	1,3
4	3,9	8,3	4,0	-5,7	-18,5	2,1	-0,6
5	-1,0	6,7	-0,9	-4,7	0,8	-0,3	8,0
6	-1,0	-5,3	12,5	-4,5	-2,8	-3,2	2,7
7	-6,9	6,9	4,5	-8,0	5,2	7,4	-3,0
8	-1,3	1,1	5,5	-4,3	-2,9	-1,5	5,5
9	11,1	-0,2	-2,2	-5,2	-9,2	12,1	-6,4
10	-5,2	10,2	-3,9	1,7	8,3	2,3	0,2
11	0,5	8,5	2,9	-7,3	-4,1	5,4	2,0
12	4,6	2,4	9,2	-8,9	-1,0	6,2	-0,5
13	1,8	2,3	-9,9	-7,5	-1,2	-4,6	4,0
14	4,6	10,6	-0,8	-1,2	-3,3	8,8	6,9
15	1,1	3,4	6,2	-6,2	-9,7	-1,3	2,1
16	6,4	2,4	-5,4	-3,3	5,3	-9,9	-3,9
17	-1,1	14,6	-5,1	-0,5	-9,5	0,4	7,8
18	2,3	9,3	6,1	-8,4	6,5	-1,0	2,9
19	-1,8	6,0	-4,9	-8,1	3,6	-6,4	-5,0
20	7,3	4,5	3,9	1,7	-1,3	19,4	-3,5
21	1,6	1,3	1,1	-0,2	-12,3	-13,4	4,0
22	0,3	5,3	-3,8	-2,5	8,2	2,7	-3,8
23	3,4	0,7	-2,5	-6,0	-3,0	-1,7	-1,5
24	1,2	-0,6	-4,0	-11,9	3,5	1,4	-6,3
25	3,4	12,1	-3,3	-0,8	-0,1	-2,2	1,7

# Les 25 territoires les plus favorisés

## Les territoires les plus favorisés dans les communes du pourtour de la CODAH et à proximité du centre-ville du Havre

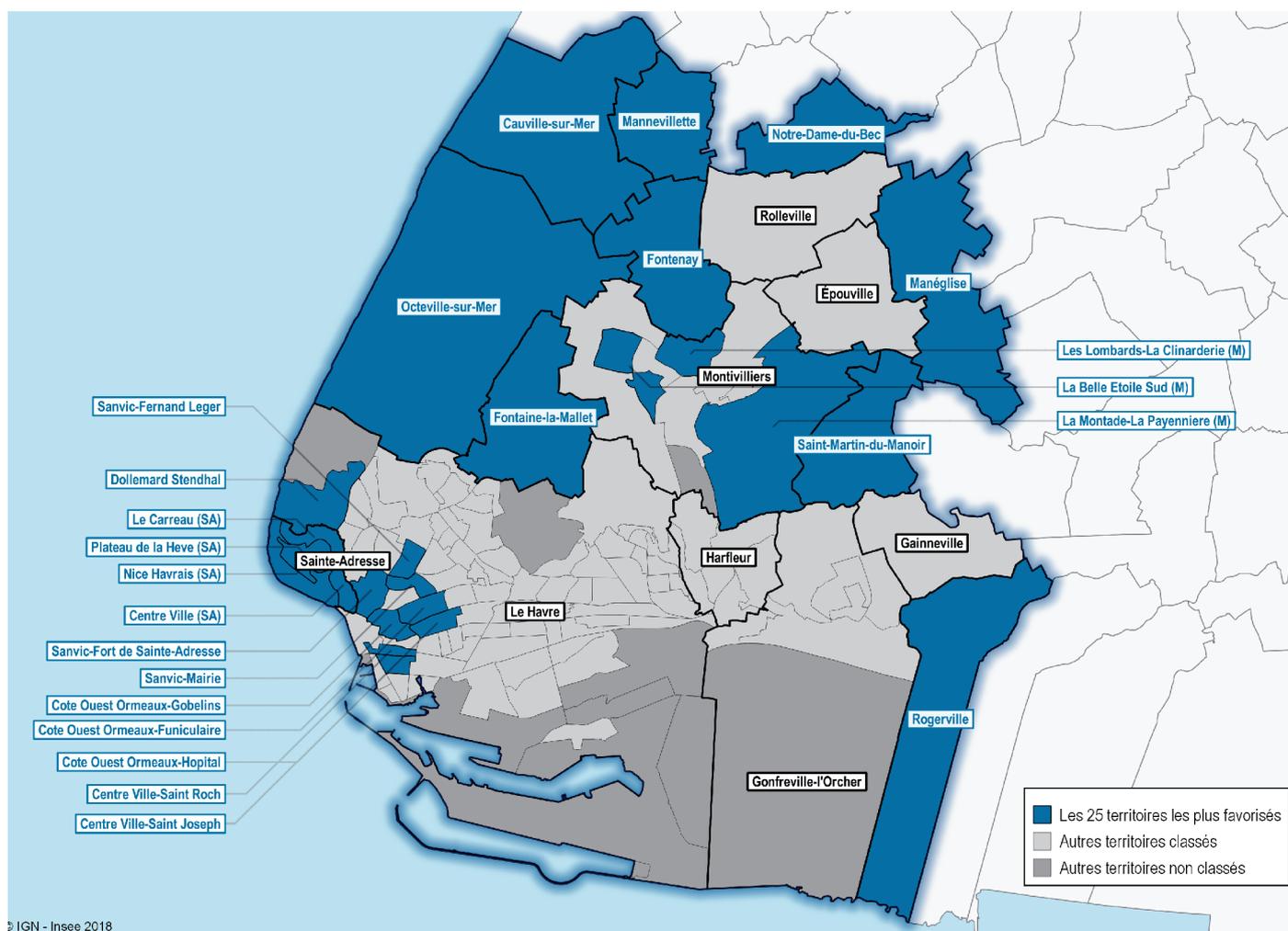
Les 25 territoires les plus favorisés de la CODAH se situent principalement dans deux secteurs distincts de l'agglomération. Une première zone à proximité du centre-ville du Havre comprenant deux IRIS du Centre-Ville (Saint-Joseph et Saint-Roch), quatre IRIS sur six de Sanvic, trois IRIS du

quartier Côte Ouest Ormeaux auxquels s'ajoutent les quatre IRIS de la commune de Sainte-Adresse. La seconde est composée de communes formant le pourtour de l'agglomération : Saint-Martin-du-Manoir, Fontaine-la-Mallet, Fontenay, Octeville-sur-Mer, Manéglise, Cauville-sur-Mer, Notre-Dame-du-Bec et Rogerville, ainsi que trois IRIS de Montivilliers (Les Lombards-La Clinarderie, La Montade-La Payennière et La Belle Étoile Sud).

Au-delà de ces grands agrégats, un IRIS havrais favorisé mais éloigné du centre-ville se distingue, Dollemard-Stendhal, et se trouve sur le littoral, au nord de Sainte-Adresse. ■

### 20 Seuls neuf des 25 IRIS les plus favorisés localisés au Havre

Carte des territoires les plus favorisés de la CODAH



© IGN - Insee 2018

Source : Insee, RP 2014, Filosofi 2014, CAF/CNAM 2015

## Caractérisation de ces territoires

### Trois fois moins de chômage que dans les territoires défavorisés

Les inégalités entre les territoires favorisés et défavorisés sont particulièrement importantes s'agissant de l'emploi. Ainsi, dans les zones les plus aisées de l'agglomération, moins d'un actif sur dix est au chômage (9,2 %). C'est 3,5 fois moins que dans les territoires défavorisés (33,4 %). Ce niveau descend à 5,1 % à Saint-Martin-du-Manoir, commune où le chômage est le plus bas, soit neuf fois moins qu'à Mare Rouge-George Sand, IRIS présentant le taux le plus élevé.

De même, les salariés de ces territoires occupent des emplois moins précaires. Ils sont deux fois moins nombreux à ne pas avoir de contrat stable (10,5 % contre 23,7 % dans les territoires défavorisés). Ces emplois précaires ne concernent que 4,4 % des salariés de l'IRIS de La Belle Étoile Sud (Montivilliers), contre 30,2 % à Arcole Brindeau-Humbert, IRIS le plus défavorisé pour cet indicateur.

En outre, le niveau de vie médian des territoires aisés s'élève à 26 018 €, soit près de deux fois celui des zones les plus défavorisées (14 033 €). Pour la commune de Sainte-Adresse, ce niveau médian atteint 29 474 € alors qu'il n'excède pas 12 445 € à Caucriauville-Louise Michel, le plus faible de la CODAH.

### Moins d'un actif sur six est ouvrier contre un sur trois dans les territoires défavorisés

Comme l'analyse du niveau de vie médian le laisse présager, les ouvriers sont également

moins présents dans ces territoires favorisés. Ceux-ci représentent en effet 14,5 % de la population active, soit 24,2 points de moins que dans les territoires les plus en difficulté de l'agglomération (38,7 %). Leur proportion ne dépasse pas 6,3 % dans l'IRIS de Centre-ville (Sainte-Adresse) alors qu'ils représentent, à titre d'exemple, un actif sur deux aux Neiges (49,2 %), IRIS le plus ouvrier de l'agglomération.

De plus, la population est plus qualifiée dans ces territoires, avec moins d'une personne de plus de 15 ans sur quatre sorties du système scolaire sans aucun diplôme (23,7 %). C'est deux fois moins que dans les territoires défavorisés (47,8 %). Comme pour le niveau de vie médian, la part la plus basse est relevée dans l'IRIS de Centre-ville (Sainte-Adresse) avec 14,9 %, soit un écart de près de 44 points avec l'IRIS de Mare Rouge-Châteaudun au sein duquel la population est la moins qualifiée (58,8 %).

### Trois fois moins de personnes vivant dans une famille monoparentale que dans les territoires défavorisés

La fragilité moindre de la structure familiale des ménages contribue vraisemblablement à l'écart global de niveau de vie entre les territoires favorisés et défavorisés. Ainsi, il y a en effet trois fois moins de personnes vivant dans une famille monoparentale dans les 25 IRIS les plus favorisés que dans les 25 territoires les plus défavorisés (7,4 % contre 21,7 %). À l'extrémité de ces deux groupes, ce taux n'est même que de 1,8 % dans la commune de Cauville-sur-Mer alors qu'il atteint 30,6 % à Caucriauville-Mont Le Comte.

En toute cohérence au regard de l'ensemble des indicateurs précités, la part de résidents en logement social est également moins importante. Seuls 5,7 % des ménages vivent en HLM dans ces quartiers, 12 fois moins que dans les territoires les plus fragiles de l'agglomération (68,2 %). Il n'y a d'ailleurs aucun résident en HLM sur des territoires de la couronne havraise tels que Cauville-sur-Mer, Fontenay ou Notre-Dame-du-Bec, mais également au Havre à Sanvic-Fort de Sainte-Adresse quand, dans le même temps, la quasi-totalité des ménages réside dans ces logements à Caucriauville-Mont Le Comte (96,8 %). ■

# Les évolutions notables parmi les IRIS les plus favorisés

Même si certains des indicateurs de ces quartiers se dégradent entre les deux études réalisées, les écarts avec les quartiers défavorisés semblent continuer de se creuser.

## Un chômage en hausse, mais un écart croissant avec les territoires défavorisés

La situation du chômage illustre parfaitement l'écart qui semble se creuser entre territoires favorisés et défavorisés sur la période 2009-2014. En effet, s'il augmente pour les deux groupes, la hausse se limite à 1,8 point pour les plus aisés contre + 5,2 points pour les plus en difficulté. Le niveau de chômage a même diminué par endroits, notamment dans certains IRIS du centre du Havre comme Sanvic-Fernand Léger (- 2,3 points), Centre Ville-Saint Joseph (- 1,1 point) et Sanvic-Fort de Sainte-Adresse (- 0,4 point) ou encore à Centre-ville (Sainte-Adresse) (- 0,7 point). Toutefois, pour d'autres territoires, le chômage a progressé de plus de 5 points. Il s'agit de Centre Ville-Saint Roch (+ 6,1 points), Côte Ouest Ormeaux-Funiculaire (+ 5,8 points) et Rogerville (+ 5,8 points).

Les inégalités entre les différents territoires de l'agglomération s'accroissent également

au niveau de la précarité de l'emploi. La part de salariés ne bénéficiant pas d'un CDI est ainsi globalement en légère diminution au sein des territoires les plus favorisés (- 0,6 point) alors qu'elle augmente dans les territoires plus fragiles (+ 1 point). La baisse constatée est particulièrement importante pour l'IRIS de La Belle Étoile Sud à Montivilliers (- 8,9 points) et celui de Sanvic-Fernand Léger (- 4 points). Cette dynamique favorable aux territoires favorisés est atténuée par quelques exceptions : Côte Ouest Ormeaux-Funiculaire (+ 3,3 points) et Cauville-sur-Mer (+ 3,2 points).

## Une baisse plus modérée de non-diplômés et d'ouvriers que dans les territoires défavorisés

Comme dans les territoires défavorisés, il y a, en 2014, moins de personnes non diplômées dans les territoires les plus aisés. Néanmoins, les personnes âgées étant davantage diplômées au sein de ces territoires favorisés, les effets du glissement générationnel sont moins importants (- 4,1 points contre - 5,5 points). Cette chute atteint tout de même - 6,7 points à Fontenay et - 6,5 points à Sanvic-Fort de Sainte-Adresse. À l'inverse, la part de ces non diplômés augmente à La Montade-La Payen-

nière (Montivilliers) (+ 2,8 points), seul territoire concerné parmi les 25 les plus favorisés.

De façon analogue, la concentration d'ouvriers dans les territoires aisés de l'agglomération est en légère régression (- 0,6 point), une tendance plus modérée que pour les IRIS les plus défavorisés (- 0,9 point). Les évolutions les plus importantes concernent Manéglise (- 6,1 points) et Lombards-La Clinarderie (Montivilliers) (- 4,7 points).

## La plus grande mixité des logements ne concerne pas les territoires les plus favorisés

Si une hausse de 0,9 point de ménages vivant en HLM est observée dans l'ensemble de la CODAH, celle-ci ne provient pas d'un rééquilibrage en faveur des territoires les plus favorisés où leur concentration est stable entre 2009 et 2014, comme dans les IRIS les plus en difficulté (respectivement + 0,1 point et - 0,1 point). Toutefois, la commune de Saint-Martin-du-Manoir se distingue par une hausse de 5,3 points de ménages bénéficiant d'un logement social. À l'opposé, cette part de ménages occupant ce type de logements est désormais moins élevée à Sanvic-Fort de Sainte-Adresse (- 5,2 points). ■



# Les 25 IRIS les plus favorisés : Indicateurs de difficulté sociale

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Comprend en partie un QPV / TVA	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	REVENUS (Revenus disponibles par UC) (Filosofi 2014)		
						1er quartile (en euros)	Médiane (en euros)	3e quartile (en euros)
114	Sainte-Adresse	Nice Havrais		1 821	-72	secr.	secr.	secr.
113	Sainte-Adresse	Centre Ville		1 731	-59	secr.	secr.	secr.
112	Sainte-Adresse	Le Carreau		1 761	-50	secr.	secr.	secr.
111	Saint-Martin-du-Manoir	<i>Commune entière</i>		1 533	-46	secr.	27 471	secr.
110	Fontaine-la-Mallet	<i>Commune entière</i>		2 653	-41	20 559	27 298	36 514
109	Fontenay	<i>Commune entière</i>		1 041	-40	secr.	26 062	secr.
108	Montvilliers	Les Lombards-La Clinarderie		2 368	-38	20 888	26 036	32 720
107	Octeville-sur-Mer	<i>Commune entière</i>		5 791	-38	20 311	25 958	33 754
106	Le Havre	Sanvic Fort de Sainte-Adresse		2 116	-37	20 186	25 943	32 788
105	Manéglise	<i>Commune entière</i>		1 272	-37	secr.	25 125	secr.
104	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Gobelins		2 679	-37	19 232	27 787	40 781
103	Montvilliers	La Montade-La Payennière		1 155	-36	20 075	25 779	33 720
102	Cauville-sur-Mer	<i>Commune entière</i>		1 472	-36	secr.	25 183	secr.
101	Le Havre	Dollemard Stendhal		2 760	-34	19 112	25 010	32 838
100	Mannevillette	<i>Commune entière</i>		789	-33	secr.	24 403	secr.
99	Montvilliers	La Belle Etoile Sud	x	1 624	-32	19 992	23 929	29 568
98	Notre-Dame-du-Bec	<i>Commune entière</i>		452	-32	secr.	24 663	secr.
97	Sainte-Adresse	Plateau de la Hève		2 056	-32	secr.	secr.	secr.
96	Le Havre	Centre Ville Saint Joseph		2 009	-32	18 726	25 037	33 049
95	Le Havre	Centre Ville Saint Roch		1 583	-31	18 974	25 935	35 806
94	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Funiculaire		2 360	-30	18 645	25 993	37 188
93	Le Havre	Sanvic Mairie		2 374	-30	18 887	24 307	31 214
92	Rogerville	<i>Commune entière</i>		1 231	-30	secr.	24 487	secr.
91	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Hôpital		2 883	-29	18 597	25 624	35 388
90	Le Havre	Sanvic Fernand Léger		2 045	-28	18 911	23 517	29 869

## Partie 2 : Approche par IRIS

Classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES (CAF – CNAM – 2015)			INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2014)						
	Allocataires percevant le RSA (en %)	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (en %)	Population bénéficiant de la CMUC (en %)	Immigrés (en %)	Chômeurs 15-64 ans (en %)	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI (en %)	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme (en %)	Actifs 15-64 ans Ouvriers (en %)	HLM (en %)	Familles mono parentales (en %)
114	n.d.	n.d.	n.d.	2,6	9,5	11,9	20,6	7,6	8,0	3,5
113	n.d.	n.d.	n.d.	2,6	8,2	12,3	14,9	6,3	1,1	11,2
112	n.d.	n.d.	n.d.	2,4	9,8	10,4	17,4	12,9	2,6	7,3
111	4,4	4,4	0,8	1,8	5,1	9,1	17,6	16,7	1,6	2,3
110	12,0	10,1	1,2	2,9	9,0	9,9	21,6	12,3	8,5	7,7
109	10,4	11,3	0,6	1,4	6,2	8,7	20,7	13,7	0,0	3,8
108	8,1	9,7	0,9	2,2	8,6	8,9	23,0	11,6	0,0	6,5
107	9,6	9,9	1,2	1,5	6,6	10,6	26,0	18,4	8,3	4,8
106	11,9	14,6	1,1	2,6	7,8	7,7	21,9	11,9	0,0	4,8
105	6,8	secr.	0,4	1,3	7,1	9,1	22,1	16,9	2,4	8,3
104	16,3	21,1	3,2	4,1	14,6	11,9	21,3	9,5	17,1	11,8
103	11,8	8,3	1,2	2,1	8,4	11,1	24,5	17,3	1,1	8,0
102	5,6	8,6	1,2	2,2	8,0	14,3	24,0	16,5	0,0	1,8
101	9,9	9,9	1,4	1,9	7,5	8,7	26,5	20,1	10,6	5,1
100	secr.	7,0	0,4	1,2	7,5	12,2	24,3	23,0	4,9	8,0
99	8,5	11,5	0,7	1,4	11,9	4,4	27,6	18,4	0,0	3,0
98	secr.	secr.	secr.	1,3	7,9	12,5	23,1	30,5	0,0	12,8
97	n.d.	n.d.	n.d.	2,3	11,3	10,9	16,4	13,3	29,8	15,4
96	11,3	14,6	1,7	3,6	8,6	12,7	29,7	8,3	0,3	7,8
95	18,6	20,8	2,9	5,6	13,6	14,3	30,0	10,4	0,3	8,7
94	24,4	22,0	4,1	3,0	14,1	10,8	24,8	12,7	10,0	11,2
93	14,7	14,7	2,1	1,6	8,5	9,6	21,7	13,8	0,9	8,4
92	8,0	6,8	0,7	0,9	10,5	10,0	34,5	29,1	3,8	8,1
91	19,2	27,8	3,4	5,1	12,2	13,9	26,1	9,2	2,8	8,8
90	13,7	12,0	1,8	2,3	7,6	9,6	26,7	16,5	0,7	8,4

# Les 25 IRIS les plus favorisés :

## Évolution des indicateurs de difficulté sociale

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Population 2009	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	PRESTATIONS SOCIALES Évolution (CAF-CNAM) 2011 / (CAF - CNAM) 2015 (en pt)		
						Allocataires percevant le RSA	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales	Population bénéficiant de la CMUC
114	Sainte-Adresse	Nice Havrais	1 883	1 821	-72	n.d.	n.d.	n.d.
113	Sainte-Adresse	Centre Ville	1 805	1 731	-59	n.d.	n.d.	n.d.
112	Sainte-Adresse	Le Carreau	1 896	1 761	-50	n.d.	n.d.	n.d.
111	Saint-Martin-du-Manoir	Commune entière	1 540	1 533	-46	0,5	-1,7	-0,4
110	Fontaine-la-Mallet	Commune entière	2 699	2 653	-41	6,7	3,8	0,6
109	Fontenay	Commune entière	1 043	1 041	-40	7,3	8,2	0,1
108	Montivilliers	Les Lombards-La Clinarderie	2 194	2 368	-38	0,9	-0,2	0,3
107	Octeville-sur-Mer	Commune entière	5 667	5 791	-38	2,5	1,5	0,2
106	Le Havre	Sanvic Fort de Sainte-Adresse	2 001	2 116	-37	3,6	2,7	-0,8
105	Manéglise	Commune entière	1 152	1 272	-37	0,2	n.d.	0,0
104	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Gobelins	2 734	2 679	-37	4,3	3,5	-0,2
103	Montivilliers	La Montade-La Payenniere	1 394	1 155	-36	7,4	3,9	0,8
102	Cauville-sur-Mer	Commune entière	1 384	1 472	-36	-0,1	2,4	-1,3
101	Le Havre	Dollemard Stendhal	2 520	2 760	-34	3,3	3,0	0,1
100	Mannevillette	Commune entière	837	789	-33	n.d.	1,5	n.d.
99	Montivilliers	La Belle Etoile Sud	1 819	1 624	-32	1,4	5,0	-0,5
98	Notre-Dame-du-Bec	Commune entière	422	452	-32	n.d.	n.d.	n.d.
97	Sainte-Adresse	Plateau de la Hève	2 016	2 056	-32	n.d.	n.d.	n.d.
96	Le Havre	Centre Ville Saint Joseph	2 207	2 009	-32	-0,8	-1,3	-0,3
95	Le Havre	Centre Ville Saint Roch	1 631	1 583	-31	n.d.	n.d.	0,3
94	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Funiculaire	2 436	2 360	-30	3,5	0,0	1,1
93	Le Havre	Sanvic Mairie	2 230	2 374	-30	2,9	2,2	-0,9
92	Rogerville	Commune entière	1 255	1 231	-30	0,6	-1,9	n.d.
91	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Hôpital	2 768	2 883	-29	5,5	9,8	0,2
90	Le Havre	Sanvic Fernand Léger	2 019	2 045	-28	6,3	2,6	0,8

Classement de difficulté sociale	INDICATEURS SOCIO-DÉMORAPHIQUES						
	Évolution RP2009 / RP2014 (en pt)						
	Immigrés	Chômeurs 15-64 ans	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme	Actifs 15-64 ans Ouvriers	HLM	Familles mono parentales
114	0,6	1,4	1,0	-4,4	2,3	0,0	-1,3
113	0,1	-0,7	1,0	-3,1	-3,6	-1,2	1,9
112	-0,2	1,2	0,2	-5,4	1,9	-0,1	-2,3
111	0,1	0,5	0,1	-5,1	5,3	-0,2	-4,5
110	0,5	2,2	0,7	-3,5	-1,5	0,3	2,9
109	0,0	2,1	0,7	-6,7	-1,6	0,0	-1,6
108	1,0	1,9	-0,5	-4,0	-4,7	0,0	1,5
107	-0,1	1,7	-1,0	-5,0	-2,8	-0,6	-0,1
106	-0,2	-0,4	-3,0	-6,5	-3,5	-5,2	-0,6
105	-0,1	1,8	0,3	-4,9	-6,1	1,4	4,5
104	1,3	3,2	-0,3	-3,6	-2,1	4,3	2,9
103	0,5	0,0	1,7	2,8	0,5	0,6	1,9
102	0,4	1,9	3,2	-2,0	-1,4	0,0	-1,2
101	-1,2	1,4	-3,9	-3,3	2,8	2,9	-0,3
100	-0,1	2,4	0,5	-6,2	3,8	0,5	5,2
99	0,3	3,7	-8,9	-0,3	-0,7	0,0	-2,2
98	-0,1	4,1	-1,2	-3,9	0,5	0,0	4,4
97	0,1	2,5	-1,7	-5,1	-1,6	1,9	4,7
96	0,6	-1,1	1,9	-4,9	-0,9	-0,1	0,1
95	1,0	6,1	2,5	-0,2	-0,6	0,0	0,2
94	1,0	5,8	3,3	-0,2	1,8	5,9	2,0
93	-0,9	3,3	-2,2	-5,2	0,9	-1,8	-0,5
92	-0,2	5,8	-1,2	-1,3	0,4	0,3	3,0
91	1,7	2,4	1,9	-3,2	-1,9	2,8	-1,6
90	-0,2	-2,3	-4,0	-6,1	-2,9	0,7	1,7

# Les évolutions importantes sur l'ensemble de la CODAH

## Les IRIS de l' « Eure » et « Hameaux de Réauté et de Fréville » (Montivilliers), deux territoires en mutation

Indépendamment de leur éventuelle appartenance aux groupes des 25 IRIS les plus favorisés ou les plus défavorisés, quelques territoires de la CODAH ont connu des évolutions majeures entre 2009 et 2014. L'IRIS de l'Eure, dont la population a augmenté de près de 50 % en passant de 2 717 à 4 011 habitants, illustre parfaitement ces transformations. La forte croissance démographique de ce quartier s'est accompagnée d'une importante évolution sociale du territoire alors que, lors de la précédente étude, celui-ci figurait parmi les IRIS les plus fragiles de la CODAH. Sur la période, la part de jeunes non diplômés a ainsi diminué de 11,4 points, le nombre d'ouvriers de 8,2 points, les familles habitant en logement social de 10,1 points et la part de familles monoparentales de 6,9 points.

Si l'IRIS de Hameaux de Réauté et de Fréville à Montivilliers connaît une croissance semblable de sa population sur la période (+ 48,5 % pour atteindre 732 habitants en 2014), cette mutation mène à une plus grande fragilité d'ensemble de la population. En effet, cette évolution a conduit à

une hausse de la part de ménages vivant en HLM de + 23,8 points, une élévation du chômage de + 8,9 points, une augmentation de la part de salariés hors CDI de + 8,9 points et un accroissement de la proportion d'ouvriers de + 8,1 points.

## Une amélioration de la situation à Mont Gaillard-Capuchet

Sans être historiquement parmi les plus précaires, Mont Gaillard-Capuchet est un territoire fragile de l'agglomération. Ce dernier bénéficie manifestement, entre 2009 et 2014, d'une amélioration générale de sa situation. La quasi-totalité des indicateurs socio-démographiques le concernant évolue plus positivement que pour la CODAH. En effet, hormis une augmentation de 3,5 points de la part de familles monoparentales, le chômage y baisse de 0,6 point, la part d'ouvriers de 4,5 points et celle des ménages vivant en HLM de 13 points.

## Mont Gaillard-Centre Hippique, Anatole France Danton-Franklin et Bléville-Le Hanail, des situations qui se fragilisent.

À l'opposé de Mont-Gaillard Capuchet, les IRIS Mont Gaillard-Centre Hippique, Anatole France Danton-Franklin et Bléville-Le

Hanail voient la situation sociale de leur population se fragiliser. S'agissant de Mont Gaillard-Centre Hippique, le chômage augmente de 13,2 points, la part d'ouvriers de 7,1 points et les ménages en logement social de 22,5 points. Dans l'IRIS d'Anatole France Danton-Franklin, le chômage croît de 10,5 points, la part de salariés hors CDI de 4,5 points et la proportion d'ouvriers de 3,3 points. Enfin, à Bléville-Le Hanail, la hausse du chômage s'élève à 7,8 points, l'augmentation des salariés hors CDI est de 3,7 points, celle des ménages vivant en HLM de 17,2 points et des familles monoparentales de 6,9 points. ■

# Annexes

# Indicateurs de difficulté sociale dans l'ensemble des iris et communes de la CODAH

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Comprend en partie un QPV / TVA	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	REVENUS (Revenus disponibles par UC) (Filosofi 2014)		
						1er quartile (en euros)	Médiane (en euros)	3e quartile (en euros)
102	Cauville-sur-Mer	Commune entière		1 472	-36	secr.	25 183	secr.
89	Epouville	Commune entière		2 767	-27	18 669	23 239	29 399
110	Fontaine-la-Mallet	Commune entière		2 653	-41	20 559	27 298	36 514
109	Fontenay	Commune entière		1 041	-40	secr.	26 062	secr.
87	Gainneville	Commune entière		2 609	-26	18 505	23 129	29 218
15	Gonfreville-l'Orcher	Centre Ville 1	x	2 134	37	secr.	secr.	secr.
54	Gonfreville-l'Orcher	Centre Ville 2	x	1 436	1	secr.	secr.	secr.
62	Gonfreville-l'Orcher	Cotes Blanches-Corniche-Pablo Picasso	x	2 236	-4	secr.	secr.	secr.
58	Gonfreville-l'Orcher	Gournay et Hameaux		1 667	-1	secr.	secr.	secr.
36	Gonfreville-l'Orcher	Mayville	x	1 608	17	secr.	secr.	secr.
74	Harfleur	Beaulieu Ancien	x	1 536	-13	secr.	secr.	secr.
38	Harfleur	Beaulieu HLM	x	1 518	17	secr.	secr.	secr.
39	Harfleur	Centre Ancien	x	1 964	17	secr.	secr.	secr.
48	Harfleur	Centre HLM	x	2 256	9	secr.	secr.	secr.
83	Harfleur	Fleurville	x	968	-22	secr.	secr.	secr.
33	Le Havre	Anatole France Danton Douanes	x	3 188	19	11 615	15 785	21 217
41	Le Havre	Anatole France Danton Franklin	x	2 064	15	12 031	17 360	23 089
66	Le Havre	Anatole France Danton Gabriel Péri		2 028	-7	15 121	20 096	27 718
72	Le Havre	Anatole France Danton Gallieni		2 808	-12	15 656	20 668	28 693
52	Le Havre	Anatole France Danton Ste Anne		2 499	4	13 745	18 663	24 719
57	Le Havre	Aplemont La Pommeraie	x	2 187	0	15 435	19 621	24 599
44	Le Havre	Aplemont Robinson		1 931	14	13 099	16 600	20 569
50	Le Havre	Aplemont Saint-Paul		1 773	6	14 544	19 082	24 192
26	Le Havre	Aplemont Saules		2 046	23	11 907	17 511	22 573
11	Le Havre	Arcole Brindeau Amiral Mouchez	x	3 096	42	10 345	13 453	17 816
7	Le Havre	Arcole Brindeau Humbert	x	1 988	45	9 558	13 000	16 847
64	Le Havre	Bléville le Hanail		1 974	-5	15 452	21 116	27 291
61	Le Havre	Bléville Mairie		2 284	-2	14 787	19 003	23 833
77	Le Havre	Bléville Renaissance		1 667	-18	17 377	21 690	27 083
28	Le Havre	Bléville Sous Bretonne	x	2 203	20	12 544	16 933	22 732

Classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES (CAF – CNAM – 2015)			INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2014)						
	Allocataires percevant le RSA (en %)	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (en %)	Population bénéficiant de la CMUC (en %)	Immigrés (en %)	Chômeurs 15-64 ans (en %)	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI (en %)	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme (en %)	Actifs 15-64 ans Ouvriers (en %)	HLM (en %)	Familles mono parentales (en %)
102	5,6	8,6	1,2	2,2	8,0	14,3	24,0	16,5	0,0	1,8
89	9,3	15,9	1,0	1,1	8,6	11,3	29,7	19,7	2,8	6,5
110	12,0	10,1	1,2	2,9	9,0	9,9	21,6	12,3	8,5	7,7
109	10,4	11,3	0,6	1,4	6,2	8,7	20,7	13,7	0,0	3,8
87	10,6	10,3	1,6	2,0	8,9	12,6	29,7	24,6	8,4	6,8
15	n.d.	n.d.	n.d.	1,7	29,7	29,0	57,1	45,4	85,0	24,2
54	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	17,7	15,0	46,3	41,1	44,6	5,3
62	n.d.	n.d.	n.d.	2,7	12,4	14,1	34,6	34,8	23,5	11,5
58	n.d.	n.d.	n.d.	1,3	13,0	14,8	38,1	33,6	44,5	11,5
36	n.d.	n.d.	n.d.	1,4	21,7	18,6	52,2	33,9	69,1	17,3
74	n.d.	n.d.	n.d.	1,9	10,7	13,3	28,8	23,7	16,9	8,1
38	n.d.	n.d.	n.d.	2,5	21,6	19,3	36,0	37,8	74,4	21,9
39	n.d.	n.d.	n.d.	3,3	22,0	19,9	28,8	39,0	73,9	18,5
48	n.d.	n.d.	n.d.	2,9	24,0	19,9	32,6	27,5	34,7	15,1
83	n.d.	n.d.	n.d.	2,1	10,1	8,4	26,5	24,9	9,0	4,1
33	24,4	31,1	15,6	12,3	26,7	25,6	28,3	25,3	25,7	18,4
41	27,4	36,7	15,3	9,1	29,7	24,2	33,4	29,6	9,6	13,4
66	21,8	29,2	7,8	4,3	16,9	24,4	24,1	17,5	0,4	8,6
72	18,2	19,4	4,2	6,0	16,4	16,4	22,9	12,8	19,5	13,3
52	23,5	29,4	10,0	8,4	24,9	23,0	26,9	21,3	7,1	14,1
57	30,8	29,7	5,8	8,2	18,8	17,7	33,8	30,8	20,3	10,7
44	33,6	31,1	11,2	3,3	20,5	20,3	41,9	32,6	67,3	12,6
50	38,4	42,0	6,7	5,4	15,6	15,8	41,0	27,2	54,4	14,1
26	41,7	47,2	14,7	11,2	27,6	24,4	45,1	35,7	41,4	18,5
11	43,2	48,5	20,7	12,7	37,4	24,8	47,9	41,1	68,4	27,1
7	42,1	45,6	23,6	14,8	37,8	30,2	51,7	41,2	69,2	22,5
64	31,1	30,6	6,0	11,9	15,9	15,2	37,0	17,9	17,6	12,2
61	27,8	25,9	6,3	2,4	15,9	10,1	33,5	24,6	29,1	11,6
77	14,0	17,1	2,7	3,5	13,5	10,7	34,3	18,1	5,1	9,9
28	36,2	37,0	12,3	11,2	28,6	16,2	49,8	28,7	58,5	21,0

Classement de difficulté sociale					SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	REVENUS (Revenus disponibles par UC) (Filosofi 2014)		
	COMMUNE	IRIS	Comprend en partie un QPV / TVA	Population 2014		1er quartile (en euros)	Médiane (en euros)	3e quartile (en euros)
31	Le Havre	Bois de Bléville Henri Dunant	x	1 440	19	12 115	16 490	20 943
12	Le Havre	Bois de Bléville Porte de la Forêt	x	1 832	39	10 476	13 795	17 450
10	Le Havre	Caucriaucville 4 Sergents	x	1 424	43	10 423	13 238	18 751
13	Le Havre	Caucriaucville Edouard Vaillant	x	1 497	38	10 578	14 589	18 351
5	Le Havre	Caucriaucville Eugène Varlin	x	1 589	48	9 664	12 596	16 060
16	Le Havre	Caucriaucville Gérard Philippe	x	2 126	35	10 411	13 870	18 563
17	Le Havre	Caucriaucville Iut	x	1 565	31	10 867	14 851	18 926
37	Le Havre	Caucriaucville Jules Ladoumègue	x	1 493	17	13 050	16 845	21 270
3	Le Havre	Caucriaucville Louise Michel	x	1 774	49	9 730	12 445	17 076
8	Le Havre	Caucriaucville Mont Le Comte	x	2 128	45	9 923	13 263	16 614
2	Le Havre	Caucriaucville Saint-Pierre	x	1 603	49	10 128	13 345	16 739
73	Le Havre	Centre Ville Bourse		3 629	-12	16 405	21 245	28 501
55	Le Havre	Centre Ville Le Perrey		1 989	0	14 819	18 489	23 259
86	Le Havre	Centre Ville Port de Plaisance		2 737	-25	18 076	24 502	34 145
75	Le Havre	Centre Ville Porte Océane		2 517	-14	16 558	21 241	26 997
96	Le Havre	Centre Ville Saint Joseph		2 009	-32	18 726	25 037	33 049
78	Le Havre	Centre Ville Saint Michel		1 760	-18	17 319	21 897	28 459
95	Le Havre	Centre Ville Saint Roch		1 583	-31	18 974	25 935	35 806
70	Le Havre	Centre Ville St Francois Notre Dame		2 431	-11	16 000	20 730	26 753
27	Le Havre	Cote Est Soquence Abbaye	x	2 719	20	11 948	16 852	22 323
71	Le Havre	Cote Est Soquence Montmorency		2 322	-12	16 300	21 691	27 912
63	Le Havre	Cote Est Soquence Rd Point Observatoire		2 883	-4	15 120	20 113	26 015
94	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Funiculaire		2 360	-30	18 645	25 993	37 188
104	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Gobelins		2 679	-37	19 232	27 787	40 781
91	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Hôpital		2 883	-29	18 597	25 624	35 388
79	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Pasteur		2 408	-18	17 122	22 220	30 447
101	Le Havre	Dollemard Stendhal		2 760	-34	19 112	25 010	32 838
43	Le Havre	Eure	x	4 011	14	12 670	16 859	22 275
53	Le Havre	Graville Gare		1 722	3	14 509	18 812	23 340
49	Le Havre	Graville Mairie		1 962	7	14 268	18 314	23 421
47	Le Havre	Graville Rivoli		1 682	10	13 215	17 470	22 083

Classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES (CAF – CNAM – 2015)			INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2014)						
	Allocataires percevant le RSA (en %)	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (en %)	Population bénéficiant de la CMUC (en %)	Immigrés (en %)	Chômeurs 15-64 ans (en %)	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI (en %)	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme (en %)	Actifs 15-64 ans Ouvriers (en %)	HLM (en %)	Familles mono parentales (en %)
31	32,8	36,7	12,2	19,2	27,4	14,5	45,8	31,3	39,8	11,7
12	39,7	43,3	23,5	21,8	36,4	28,1	45,8	38,1	78,2	14,2
10	54,5	54,0	24,3	14,4	35,1	24,8	48,5	39,6	74,1	21,4
13	41,0	44,9	19,9	12,9	34,6	21,1	43,7	39,5	79,0	27,5
5	42,0	45,8	25,9	11,5	42,3	26,8	52,9	40,3	95,1	26,2
16	45,6	48,3	20,0	15,9	26,3	22,3	44,2	35,1	59,0	17,2
17	37,0	41,7	19,7	10,1	35,5	22,6	39,7	31,4	29,0	22,9
37	34,8	39,3	10,7	6,3	23,5	16,4	49,8	32,1	57,6	16,7
3	49,2	53,3	26,8	17,4	43,4	27,7	50,7	34,1	79,2	23,3
8	45,9	45,0	20,6	10,1	33,5	28,5	45,8	39,1	96,9	30,6
2	49,9	54,9	26,9	20,1	40,9	24,2	49,2	41,7	90,5	26,5
73	17,9	27,6	5,1	6,7	14,0	17,3	24,0	13,6	19,5	13,5
55	21,8	21,4	4,9	4,1	15,3	15,4	32,5	22,1	61,1	16,3
86	16,1	28,0	2,4	4,2	13,5	14,4	32,4	14,3	22,3	7,4
75	15,3	19,5	2,8	4,0	11,3	15,5	26,3	16,3	24,4	14,1
96	11,3	14,6	1,7	3,6	8,6	12,7	29,7	8,3	0,3	7,8
78	14,2	17,1	2,8	3,8	9,7	14,8	28,5	15,5	32,7	13,1
95	18,6	20,8	2,9	5,6	13,6	14,3	30,0	10,4	0,3	8,7
70	19,8	24,2	4,6	4,5	14,5	14,8	22,1	14,0	8,2	12,7
27	38,7	44,8	14,9	7,9	24,1	19,7	36,6	31,5	36,1	19,8
71	26,6	30,2	5,7	2,9	15,2	14,3	26,5	18,8	1,4	11,4
63	22,3	27,2	7,8	5,1	16,8	19,3	29,2	20,8	11,9	12,9
94	24,4	22,0	4,1	3,0	14,1	10,8	24,8	12,7	10,0	11,2
104	16,3	21,1	3,2	4,1	14,6	11,9	21,3	9,5	17,1	11,8
91	19,2	27,8	3,4	5,1	12,2	13,9	26,1	9,2	2,8	8,8
79	11,1	23,7	4,4	6,1	15,3	16,9	37,7	14,6	0,9	9,7
101	9,9	9,9	1,4	1,9	7,5	8,7	26,5	20,1	10,6	5,1
43	28,4	30,8	12,6	11,1	25,2	23,6	29,9	27,3	26,5	17,9
53	26,3	26,0	6,5	5,0	21,9	17,7	40,3	28,7	38,6	11,3
49	30,8	32,9	8,3	5,9	23,2	12,4	37,9	31,0	28,0	16,4
47	32,1	35,0	9,5	5,7	19,0	14,8	37,7	29,6	40,1	13,6

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Comprend en partie un QPV / TVA	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	REVENUS (Revenus disponibles par UC) (Filosofi 2014)		
						1er quartile (en euros)	Médiane (en euros)	3e quartile (en euros)
14	Le Havre	Graville Stade	x	1 771	38	9 845	13 649	18 740
24	Le Havre	Les Neiges	x	1 727	27	12 114	16 350	20 480
59	Le Havre	Mare au Clerc Acacias		2 229	-1	14 566	19 926	25 978
69	Le Havre	Mare au Clerc Bois au Coq		1 870	-11	16 152	21 268	25 979
34	Le Havre	Mare au Clerc La Hetraie	x	2 945	18	12 261	17 061	21 888
1	Le Havre	Mare Rouge Chateaudun	x	813	50	secr.	secr.	secr.
4	Le Havre	Mare Rouge George Sand	x	1 406	48	9 858	12 926	16 727
21	Le Havre	Mare Rouge Piscine	x	1 223	29	10 991	14 471	18 991
29	Le Havre	Mont Gaillard Capuchet	x	2 051	19	12 099	16 107	20 700
6	Le Havre	Mont Gaillard Centre	x	984	45	10 283	13 030	16 328
42	Le Havre	Mont Gaillard Centre Hippique	x	1 627	14	13 110	16 994	21 788
20	Le Havre	Mont Gaillard Coulée Verte	x	2 141	29	11 152	14 481	19 391
32	Le Havre	Mont Gaillard Sainte-Catherine	x	2 275	19	12 321	16 725	21 046
19	Le Havre	Points Cardinaux Saint-Just	x	2 184	29	11 620	15 084	19 616
46	Le Havre	Points Cardinaux Théophile Gautier	x	2 056	10	13 349	16 705	22 443
56	Le Havre	Rouelles		3 261	0	14 775	19 041	24 496
82	Le Havre	Saint-Vincent		3 593	-22	16 889	24 052	33 975
81	Le Havre	Sainte-Cécile Eglise		2 071	-18	17 086	21 720	27 997
80	Le Havre	Sainte-Cécile Frileuse		1 850	-18	17 849	22 250	28 776
60	Le Havre	Sainte-Cécile Hallates		2 020	-2	15 043	19 850	26 072
76	Le Havre	Sanvic Belfort		2 163	-14	16 204	20 903	26 062
88	Le Havre	Sanvic Cavée Verte		1 611	-27	18 081	23 967	31 509
40	Le Havre	Sanvic Chateaux d'Eau	x	1 794	16	11 851	16 495	21 868
90	Le Havre	Sanvic Fernand Léger		2 045	-28	18 911	23 517	29 869
106	Le Havre	Sanvic Fort de Sainte-Adresse		2 116	-37	20 186	25 943	32 788
93	Le Havre	Sanvic Mairie		2 374	-30	18 887	24 307	31 214
85	Le Havre	Sanvic Val Soleil		2 123	-23	18 617	22 788	28 248
25	Le Havre	Ste-Marie St-Léon Eglise	x	2 932	25	11 382	15 496	20 365
30	Le Havre	Ste-Marie St-Léon Massillon	x	2 727	19	12 312	16 647	21 562
35	Le Havre	Ste-Marie St-Léon Université	x	2 941	17	12 471	16 682	21 387

Classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES (CAF – CNAM – 2015)			INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2014)						
	Allocataires percevant le RSA (en %)	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (en %)	Population bénéficiant de la CMUC (en %)	Immigrés (en %)	Chômeurs 15-64 ans (en %)	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI (en %)	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme (en %)	Actifs 15-64 ans Ouvriers (en %)	HLM (en %)	Familles mono parentales (en %)
14	44,1	47,7	19,9	11,7	30,8	18,4	49,0	41,6	82,6	21,0
24	48,7	47,9	13,7	12,7	28,1	18,8	53,9	49,2	28,7	16,1
59	28,3	26,5	5,5	7,9	17,9	13,2	36,8	26,3	35,4	13,6
69	21,8	21,5	4,0	2,3	15,4	15,7	32,5	22,7	4,8	10,0
34	37,2	38,2	12,4	10,1	26,6	14,5	43,3	29,6	33,5	17,9
1	46,4	52,6	30,0	20,2	41,1	27,6	58,8	42,5	82,5	22,6
4	44,2	45,3	25,3	24,9	46,3	29,5	56,4	29,5	80,4	23,0
21	42,5	39,8	17,4	12,2	24,3	19,0	46,2	32,8	47,2	18,4
29	29,6	40,1	13,6	10,4	25,9	17,6	39,4	33,4	52,9	15,0
6	43,8	47,5	25,3	12,1	31,8	26,5	53,6	34,4	93,1	28,3
42	33,7	34,2	9,5	7,3	24,5	17,3	42,5	35,6	38,1	15,9
20	34,6	40,5	15,7	13,4	32,5	17,7	49,1	37,9	57,7	16,4
32	35,0	36,0	11,1	9,9	24,9	20,1	45,2	36,2	60,9	13,7
19	35,3	38,5	21,4	10,4	29,3	24,8	41,3	39,2	79,1	18,2
46	29,8	29,1	7,9	4,6	18,9	13,6	36,9	30,9	43,5	18,7
56	22,7	22,5	4,7	4,3	17,7	19,1	36,6	31,1	50,8	12,5
82	20,7	24,9	5,3	3,7	13,1	20,5	20,3	13,6	1,5	10,9
81	18,1	16,9	2,4	1,3	9,5	13,5	31,8	21,7	0,5	10,5
80	19,8	21,8	2,8	3,0	8,6	17,3	31,4	26,1	17,1	8,8
60	29,4	34,9	7,8	5,9	13,7	17,3	33,6	27,2	27,0	10,9
76	21,7	19,0	3,6	2,3	9,7	11,3	30,5	23,3	15,6	6,6
88	12,3	15,5	2,6	3,8	8,9	12,0	29,5	15,1	3,0	8,8
40	34,6	37,1	11,3	6,3	22,5	14,2	38,8	31,4	48,8	15,3
90	13,7	12,0	1,8	2,3	7,6	9,6	26,7	16,5	0,7	8,4
106	11,9	14,6	1,1	2,6	7,8	7,7	21,9	11,9	0,0	4,8
93	14,7	14,7	2,1	1,6	8,5	9,6	21,7	13,8	0,9	8,4
85	15,0	16,9	2,2	2,6	8,8	10,4	26,2	24,2	0,6	8,8
25	29,5	35,7	17,3	12,9	32,5	26,3	34,6	32,3	18,6	20,3
30	32,2	40,1	15,3	7,9	28,5	23,9	35,7	29,8	18,7	17,8
35	24,2	31,9	11,8	12,1	27,3	21,3	34,5	29,4	44,1	20,6

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Comprend en partie un QPV / TVA	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	REVENUS (Revenus disponibles par UC) (Filosofi 2014)		
						1er quartile (en euros)	Médiane (en euros)	3e quartile (en euros)
18	Le Havre	Tourneville Fort	x	2 092	31	11 472	14 920	18 582
22	Le Havre	Tourneville Haut Gravelle	x	1 655	27	11 540	14 769	18 837
9	Le Havre	Vallée Béreult Pressensé	x	1 948	43	9 981	13 472	18 361
23	Le Havre	Vallée Béreult Tréfileries Champs Barets	x	2 790	27	11 734	15 178	19 336
105	Manéglise	<i>Commune entière</i>		1 272	-37	secr.	25 125	secr.
100	Mannevillette	<i>Commune entière</i>		789	-33	secr.	24 403	secr.
67	Montivilliers	Avenue President Wilson	x	3 751	-7	15 526	20 111	26 235
65	Montivilliers	Centre Ville	x	2 161	-7	15 342	19 967	25 470
45	Montivilliers	Hameaux de Réauté et de Fréville		732	10	secr.	secr.	secr.
51	Montivilliers	La Belle Etoile Nord	x	2 095	5	13 845	17 816	23 550
99	Montivilliers	La Belle Etoile Sud	x	1 624	-32	19 992	23 929	29 568
103	Montivilliers	La Montade-La Payenniere		1 155	-36	20 075	25 779	33 720
68	Montivilliers	Le Bois Champion-Avenue Clemenceau		2 136	-9	16 070	20 515	27 026
108	Montivilliers	Les Lombards-La Clinarderie		2 368	-38	20 888	26 036	32 720
98	Notre-Dame-du-Bec	<i>Commune entière</i>		452	-32	secr.	24 663	secr.
107	Octeville-sur-Mer	<i>Commune entière</i>		5 791	-38	20 311	25 958	33 754
92	Rogerville	<i>Commune entière</i>		1 231	-30	secr.	24 487	secr.
84	Rolleville	<i>Commune entière</i>		1 149	-23	secr.	22 554	secr.
111	Saint-Martin-du-Manoir	<i>Commune entière</i>		1 533	-46	secr.	27 471	secr.
113	Sainte-Adresse	Centre Ville		1 731	-59	secr.	secr.	secr.
112	Sainte-Adresse	Le Carreau		1 761	-50	secr.	secr.	secr.
114	Sainte-Adresse	Nice Havrais		1 821	-72	secr.	secr.	secr.
97	Sainte-Adresse	Plateau de la Hève		2 056	-32	secr.	secr.	secr.

Classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES (CAF – CNAM – 2015)			INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2014)						
	Allocataires percevant le RSA (en %)	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (en %)	Population bénéficiant de la CMUC (en %)	Immigrés (en %)	Chômeurs 15-64 ans (en %)	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI (en %)	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme (en %)	Actifs 15-64 ans Ouvriers (en %)	HLM (en %)	Familles mono parentales (en %)
18	38,7	39,9	18,3	8,4	29,7	21,0	42,9	37,3	83,7	21,6
22	35,6	35,6	17,2	5,8	30,6	15,2	48,2	37,5	86,9	18,6
9	44,7	54,3	18,3	27,4	37,1	26,3	54,2	38,1	55,1	20,3
23	41,6	43,9	15,1	9,7	24,1	17,1	47,4	45,3	64,1	17,4
105	6,8	secr.	0,4	1,3	7,1	9,1	22,1	16,9	2,4	8,3
100	secr.	7,0	0,4	1,2	7,5	12,2	24,3	23,0	4,9	8,0
67	20,1	22,6	4,1	2,2	13,1	14,0	33,8	26,6	33,9	13,0
65	21,7	22,8	3,7	1,2	12,3	16,9	28,9	24,1	11,0	15,5
45	n.d.	n.d.	7,7	2,0	21,7	30,0	47,6	41,4	53,2	24,0
51	24,3	23,1	6,5	1,6	16,5	15,7	33,3	34,2	65,0	18,0
99	8,5	11,5	0,7	1,4	11,9	4,4	27,6	18,4	0,0	3,0
103	11,8	8,3	1,2	2,1	8,4	11,1	24,5	17,3	1,1	8,0
68	21,2	21,5	4,5	2,0	15,3	13,4	32,9	25,9	42,5	11,2
108	8,1	9,7	0,9	2,2	8,6	8,9	23,0	11,6	0,0	6,5
98	secr.	secr.	secr.	1,3	7,9	12,5	23,1	30,5	0,0	12,8
107	9,6	9,9	1,2	1,5	6,6	10,6	26,0	18,4	8,3	4,8
92	8,0	6,8	0,7	0,9	10,5	10,0	34,5	29,1	3,8	8,1
84	7,3	22,4	1,4	1,2	9,6	14,6	32,0	19,8	5,5	3,1
111	4,4	4,4	0,8	1,8	5,1	9,1	17,6	16,7	1,6	2,3
113	n.d.	n.d.	n.d.	2,6	8,2	12,3	14,9	6,3	1,1	11,2
112	n.d.	n.d.	n.d.	2,4	9,8	10,4	17,4	12,9	2,6	7,3
114	n.d.	n.d.	n.d.	2,6	9,5	11,9	20,6	7,6	8,0	3,5
97	n.d.	n.d.	n.d.	2,3	11,3	10,9	16,4	13,3	29,8	15,4

# Évolution des indicateurs de difficulté sociale dans l'ensemble des iris et communes de la CODAH

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Population 2009	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	PRESTATIONS SOCIALES Évolution (CAF-CNAM) 2011 / (CAF - CNAM) 2015 (en pt)		
						Allocataires percevant le RSA	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales	Population bénéficiant de la CMUC
102	Cauville-sur-Mer	<i>Commune entière</i>	1 384	1 472	-36	-0,1	2,4	-1,3
89	Epouville	<i>Commune entière</i>	2 800	2 767	-27	2,2	4,3	-0,3
110	Fontaine-la-Mallet	<i>Commune entière</i>	2 699	2 653	-41	6,7	3,8	0,6
109	Fontenay	<i>Commune entière</i>	1 043	1 041	-40	7,3	8,2	0,1
87	Gainneville	<i>Commune entière</i>	2 699	2 609	-26	3,0	0,8	0,3
15	Gonfreville-l'Orcher	Centre Ville 1	1 920	2 134	37	n.d.	n.d.	n.d.
54	Gonfreville-l'Orcher	Centre Ville 2	1 522	1 436	1	n.d.	n.d.	n.d.
62	Gonfreville-l'Orcher	Cotes Blanches-Corniche-Pablo Picasso	2 255	2 236	-4	n.d.	n.d.	n.d.
58	Gonfreville-l'Orcher	Gournay et Hameaux	1 645	1 667	-1	n.d.	n.d.	n.d.
36	Gonfreville-l'Orcher	Mayville	1 680	1 608	17	n.d.	n.d.	n.d.
74	Harfleur	Beaulieu Ancien	1 559	1 536	-13	n.d.	n.d.	n.d.
38	Harfleur	Beaulieu HLM	1 565	1 518	17	n.d.	n.d.	n.d.
39	Harfleur	Centre Ancien	1 863	1 964	17	n.d.	n.d.	n.d.
48	Harfleur	Centre HLM	2 128	2 256	9	n.d.	n.d.	n.d.
83	Harfleur	Fleurville	1 005	968	-22	n.d.	n.d.	n.d.
33	Le Havre	Anatole France Danton Douanes	3 339	3 188	19	1,8	3,3	1,6
41	Le Havre	Anatole France Danton Franklin	2 073	2 064	15	2,1	4,4	1,0
66	Le Havre	Anatole France Danton Gabriel Péri	2 004	2 028	-7	3,2	1,1	0,8
72	Le Havre	Anatole France Danton Gallieni	2 892	2 808	-12	4,0	-1,2	-0,1
52	Le Havre	Anatole France Danton Ste Anne	2 690	2 499	4	3,1	3,7	1,9
57	Le Havre	Aplemont La Pommeraie	2 274	2 187	0	2,4	-0,4	-1,3
44	Le Havre	Aplemont Robinson	2 394	1 931	14	9,5	6,8	1,5
50	Le Havre	Aplemont Saint-Paul	1 973	1 773	6	9,3	11,2	-5,6
26	Le Havre	Aplemont Saules	2 291	2 046	23	6,3	4,8	1,9
11	Le Havre	Arcole Brindeau Amiral Mouchez	3 071	3 096	42	6,1	5,3	2,7
7	Le Havre	Arcole Brindeau Humbert	2 347	1 988	45	7,5	7,1	3,7
64	Le Havre	Bléville le Hanail	1 995	1 974	-5	3,2	3,0	-0,2
61	Le Havre	Bléville Mairie	2 373	2 284	-2	9,6	6,2	2,7

Classement de difficulté sociale	INDICATEURS SOCIO-DÉMORAPHIQUES						
	Évolution RP2009 / RP2014 (en pt)						
	Immigrés	Chômeurs 15-64 ans	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme	Actifs 15-64 ans Ouvriers	HLM	Familles mono parentales
102	0,4	1,9	3,2	-2,0	-1,4	0,0	-1,2
89	0,1	1,0	-0,3	-3,5	1,0	-0,4	2,5
110	0,5	2,2	0,7	-3,5	-1,5	0,3	2,9
109	0,0	2,1	0,7	-6,7	-1,6	0,0	-1,6
87	0,6	0,9	-1,9	-0,9	-5,2	2,7	1,7
15	1,1	3,4	6,2	-6,2	-9,7	-1,3	2,1
54	-0,1	2,7	-0,6	-0,5	-1,9	1,6	-3,3
62	-0,3	2,1	-0,8	-7,6	0,2	-2,2	0,4
58	0,7	3,7	-1,9	-2,9	-1,4	4,9	0,3
36	-2,1	2,4	-1,8	-4,8	-5,8	-8,0	4,1
74	-0,4	-0,3	1,8	-8,2	-2,0	0,1	1,7
38	0,2	4,6	2,7	-6,3	-2,5	-0,7	11,8
39	0,4	1,9	-0,2	-11,3	-3,5	-4,0	1,3
48	0,7	6,8	1,8	-4,9	-7,7	8,4	1,4
83	0,7	1,7	-0,9	-7,0	-4,3	-0,3	-2,2
33	1,7	3,4	-1,1	-9,5	-1,6	-7,1	0,3
41	3,3	10,5	4,5	3,0	3,3	5,5	1,8
66	-1,1	3,8	4,9	-3,3	-1,2	-0,8	-1,2
72	2,4	0,3	0,2	-5,7	-0,4	9,2	-0,1
52	0,5	5,9	-4,2	-4,6	0,0	-2,9	1,3
57	1,7	5,1	4,1	-10,5	-1,0	-3,9	-2,1
44	-1,6	-2,0	1,3	0,5	-5,5	-14,1	-7,9
50	-5,1	9,0	2,5	-5,1	-7,5	1,3	7,3
26	2,1	7,5	2,3	-0,6	2,3	-5,1	4,8
11	0,5	8,5	2,9	-7,3	-4,1	5,4	2,0
7	-6,9	6,9	4,5	-8,0	5,2	7,4	-3,0
64	3,6	7,8	3,7	3,8	-2,0	17,2	6,9
61	0,5	5,1	-5,8	-4,1	-4,3	3,8	1,4

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Population 2009	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	PRESTATIONS SOCIALES Évolution (CAF-CNAM) 2011 / (CAF - CNAM) 2015 (en pt)		
						Allocataires percevant le RSA	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales	Population bénéficiant de la CMUC
77	Le Havre	Bléville Renaissance	1 666	1 667	-18	0,9	1,4	0,6
28	Le Havre	Bléville Sous Bretonne	2 464	2 203	20	8,5	6,9	2,2
31	Le Havre	Bois de Bléville Henri Dunant	1 300	1 440	19	4,0	5,4	0,0
12	Le Havre	Bois de Bléville Porte de la Forêt	1 835	1 832	39	4,9	-6,0	3,7
10	Le Havre	Caucriaucville 4 Sergents	1 589	1 424	43	17,9	13,2	4,4
13	Le Havre	Caucriaucville Edouard Vaillant	1 358	1 497	38	5,7	6,3	2,3
5	Le Havre	Caucriaucville Eugène Varlin	1 628	1 589	48	7,8	5,6	5,7
16	Le Havre	Caucriaucville Gérard Philipe	2 235	2 126	35	10,1	6,4	0,4
17	Le Havre	Caucriaucville Iut	1 526	1 565	31	9,3	13,1	4,7
37	Le Havre	Caucriaucville Jules Ladoumègue	1 518	1 493	17	6,4	6,2	1,6
3	Le Havre	Caucriaucville Louise Michel	1 913	1 774	49	5,4	4,7	1,7
8	Le Havre	Caucriaucville Mont Le Comte	2 261	2 128	45	9,7	7,1	0,0
2	Le Havre	Caucriaucville Saint-Pierre	1 816	1 603	49	3,9	10,3	4,9
73	Le Havre	Centre Ville Bourse	3 158	3 629	-12	4,7	5,5	-0,4
55	Le Havre	Centre Ville Le Perrey	2 152	1 989	0	9,2	3,5	0,3
86	Le Havre	Centre Ville Port de Plaisance	2 815	2 737	-25	6,8	10,4	0,5
75	Le Havre	Centre Ville Porte Océane	2 562	2 517	-14	3,0	5,2	0,4
96	Le Havre	Centre Ville Saint Joseph	2 207	2 009	-32	-0,8	-1,3	-0,3
78	Le Havre	Centre Ville Saint Michel	1 755	1 760	-18	0,3	2,8	0,6
95	Le Havre	Centre Ville Saint Roch	1 631	1 583	-31	n.d.	n.d.	0,3
70	Le Havre	Centre Ville St Francois Notre Dame	2 551	2 431	-11	5,6	4,8	0,2
27	Le Havre	Cote Est Soquence Abbaye	2 851	2 719	20	9,3	9,2	3,8
71	Le Havre	Cote Est Soquence Montmorency	2 413	2 322	-12	3,0	5,0	0,5
63	Le Havre	Cote Est Soquence Rd Point Observatoire	2 772	2 883	-4	1,1	-2,0	-0,1
94	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Funiculaire	2 436	2 360	-30	3,5	0,0	1,1
104	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Gobelins	2 734	2 679	-37	4,3	3,5	-0,2
91	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Hôpital	2 768	2 883	-29	5,5	9,8	0,2
79	Le Havre	Cote Ouest Ormeaux Pasteur	2 421	2 408	-18	0,6	3,8	-2,0
101	Le Havre	Dollemard Stendhal	2 520	2 760	-34	3,3	3,0	0,1
43	Le Havre	Eure	2 717	4 011	14	2,5	1,5	0,9

Classement de difficulté sociale	INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES						
	Évolution RP2009 / RP2014 (en pt)						
	Immigrés	Chômeurs 15-64 ans	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme	Actifs 15-64 ans Ouvriers	HLM	Familles mono parentales
77	0,1	4,3	-2,8	-9,2	-6,4	-3,9	1,1
28	2,0	7,0	-4,6	3,6	-5,0	2,5	3,3
31	1,5	6,6	-3,0	-6,7	-1,2	13,5	-4,7
12	4,6	2,4	9,2	-8,9	-1,0	6,2	-0,5
10	-5,2	10,2	-3,9	1,7	8,3	2,3	0,2
13	1,8	2,3	-9,9	-7,5	-1,2	-4,6	4,0
5	-1,0	6,7	-0,9	-4,7	0,8	-0,3	8,0
16	6,4	2,4	-5,4	-3,3	5,3	-9,9	-3,9
17	-1,1	14,6	-5,1	-0,5	-9,5	0,4	7,8
37	1,3	5,8	-0,8	5,5	-2,9	16,5	4,9
3	7,1	10,2	4,2	3,4	-6,4	15,1	1,3
8	-1,3	1,1	5,5	-4,3	-2,9	-1,5	5,5
2	7,3	6,0	2,0	-11,9	7,1	0,4	2,4
73	2,4	3,9	0,2	-3,6	0,3	6,4	2,0
55	1,8	6,6	5,3	-7,2	-0,6	0,1	5,3
86	1,6	3,3	0,0	-5,7	0,9	12,5	-0,1
75	1,2	2,4	4,1	-6,5	2,5	0,6	2,4
96	0,6	-1,1	1,9	-4,9	-0,9	-0,1	0,1
78	0,7	0,2	-0,6	0,2	0,7	5,6	3,7
95	1,0	6,1	2,5	-0,2	-0,6	0,0	0,2
70	-0,3	4,0	-1,8	-3,7	-4,7	7,1	4,9
27	1,5	3,1	4,2	-11,0	-5,2	-6,6	-0,4
71	1,0	5,8	0,7	0,0	-4,5	-0,6	1,0
63	1,1	2,3	0,6	-3,3	-4,3	8,1	-0,3
94	1,0	5,8	3,3	-0,2	1,8	5,9	2,0
104	1,3	3,2	-0,3	-3,6	-2,1	4,3	2,9
91	1,7	2,4	1,9	-3,2	-1,9	2,8	-1,6
79	2,9	1,2	1,2	-5,4	-3,8	-0,1	2,4
101	-1,2	1,4	-3,9	-3,3	2,8	2,9	-0,3
43	-0,8	2,0	-0,7	-11,4	-8,2	-10,1	-6,9

Classement de difficulté sociale	COMMUNE	IRIS	Population 2009	Population 2014	SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	PRESTATIONS SOCIALES Évolution (CAF-CNAM) 2011 / (CAF - CNAM) 2015 (en pt)		
						Allocataires percevant le RSA	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales	Population bénéficiant de la CMUC
53	Le Havre	Graville Gare	1 828	1 722	3	5,0	2,7	2,5
49	Le Havre	Graville Mairie	2 065	1 962	7	9,3	5,7	2,0
47	Le Havre	Graville Rivoli	1 807	1 682	10	8,9	7,8	2,9
14	Le Havre	Graville Stade	1 639	1 771	38	8,9	10,4	4,0
24	Le Havre	Les Neiges	2 345	1 727	27	4,3	4,9	0,0
59	Le Havre	Mare au Clerc Acacias	2 159	2 229	-1	3,6	0,0	-1,1
69	Le Havre	Mare au Clerc Bois au Coq	1 745	1 870	-11	9,8	9,9	1,9
34	Le Havre	Mare au Clerc La Hetraie	3 035	2 945	18	3,0	1,2	1,0
1	Le Havre	Mare Rouge Chateaudun	830	813	50	1,6	0,1	4,0
4	Le Havre	Mare Rouge George Sand	1 650	1 406	48	1,5	0,6	1,3
21	Le Havre	Mare Rouge Piscine	1 074	1 223	29	1,1	-0,4	3,8
29	Le Havre	Mont Gaillard Capuchet	1 882	2 051	19	2,5	6,9	1,5
6	Le Havre	Mont Gaillard Centre	1 058	984	45	6,0	4,9	6,1
42	Le Havre	Mont Gaillard Centre Hippique	1 837	1 627	14	5,5	5,1	2,2
20	Le Havre	Mont Gaillard Coulée Verte	2 349	2 141	29	1,4	0,9	1,9
32	Le Havre	Mont Gaillard Sainte-Catherine	2 433	2 275	19	4,8	1,3	2,2
19	Le Havre	Points Cardinaux Saint-Just	2 397	2 184	29	-1,0	-5,5	2,4
46	Le Havre	Points Cardinaux Théophile Gautier	1 831	2 056	10	6,7	3,6	-0,5
56	Le Havre	Rouelles	3 048	3 261	0	5,5	2,4	-0,2
82	Le Havre	Saint-Vincent	3 559	3 593	-22	1,7	2,9	-0,1
81	Le Havre	Sainte-Cécile Eglise	2 175	2 071	-18	2,3	1,9	0,2
80	Le Havre	Sainte-Cécile Frileuse	1 981	1 850	-18	2,2	9,8	0,5
60	Le Havre	Sainte-Cécile Hallates	2 308	2 020	-2	5,3	5,1	0,2
76	Le Havre	Sanvic Belfort	2 208	2 163	-14	9,6	6,3	1,1
88	Le Havre	Sanvic Cavée Verte	1 671	1 611	-27	7,0	4,5	0,8
40	Le Havre	Sanvic Châteaux d'Eau	1 849	1 794	16	9,4	7,0	2,0
90	Le Havre	Sanvic Fernand Léger	2 019	2 045	-28	6,3	2,6	0,8
106	Le Havre	Sanvic Fort de Sainte-Adresse	2 001	2 116	-37	3,6	2,7	-0,8
93	Le Havre	Sanvic Mairie	2 230	2 374	-30	2,9	2,2	-0,9
85	Le Havre	Sanvic Val Soleil	2 156	2 123	-23	2,6	3,9	1,0
25	Le Havre	Ste-Marie St-Léon Eglise	3 096	2 932	25	2,9	3,8	2,4

Classement de difficulté sociale	INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES						
	Évolution RP2009 / RP2014 (en pt)						
	Immigrés	Chômeurs 15-64 ans	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme	Actifs 15-64 ans Ouvriers	HLM	Familles mono parentales
53	0,8	7,0	1,9	1,6	0,6	-0,5	-2,7
49	2,1	7,8	-2,7	-2,6	-2,8	-6,4	3,5
47	2,4	5,9	0,2	-1,2	-6,7	-0,5	-1,4
14	4,6	10,6	-0,8	-1,2	-3,3	8,8	6,9
24	1,2	-0,6	-4,0	-11,9	3,5	1,4	-6,3
59	3,3	7,7	-2,0	-3,3	0,4	5,0	-1,7
69	0,1	6,5	3,4	-6,2	-4,5	-5,1	2,3
34	3,3	7,2	2,3	-4,2	-5,7	-2,1	5,2
1	-1,0	0,0	-8,6	0,1	11,5	-8,4	-8,9
4	3,9	8,3	4,0	-5,7	-18,5	2,1	-0,6
21	1,6	1,3	1,1	-0,2	-12,3	-13,4	4,0
29	-0,9	-0,6	-1,3	-10,4	-4,5	-13,0	3,5
6	-1,0	-5,3	12,5	-4,5	-2,8	-3,2	2,7
42	1,7	13,2	2,9	3,1	7,1	22,5	6,6
20	7,3	4,5	3,9	1,7	-1,3	19,4	-3,5
32	2,7	6,1	4,9	-0,3	-4,1	-4,7	2,1
19	-1,8	6,0	-4,9	-8,1	3,6	-6,4	-5,0
46	1,3	1,5	2,7	-2,0	0,8	-4,1	4,7
56	-0,5	5,4	6,5	-4,5	1,5	13,8	5,1
82	1,0	2,0	1,5	-2,1	1,1	1,3	1,6
81	-0,7	-2,6	3,1	-6,3	-2,3	-8,0	2,8
80	1,4	1,2	5,7	-6,0	1,7	4,3	3,1
60	0,5	-5,5	1,1	-10,3	6,4	-3,1	-1,0
76	-0,3	2,1	-1,7	-5,6	1,6	0,4	-1,6
88	1,7	1,9	-0,9	-5,0	-4,8	3,0	-0,7
40	2,9	8,3	-2,3	0,6	2,4	-14,3	-6,6
90	-0,2	-2,3	-4,0	-6,1	-2,9	0,7	1,7
106	-0,2	-0,4	-3,0	-6,5	-3,5	-5,2	-0,6
93	-0,9	3,3	-2,2	-5,2	0,9	-1,8	-0,5
85	1,4	1,6	2,8	-5,8	6,7	0,3	0,7
25	3,4	12,1	-3,3	-0,8	-0,1	-2,2	1,7

Classement de difficulté sociale					SCORE DE DIFFICULTÉ SOCIALE	PRESTATIONS SOCIALES Évolution (CAF-CNAM) 2011 / (CAF - CNAM) 2015 (en pt)		
	COMMUNE	IRIS	Population 2009	Population 2014		Allocataires percevant le RSA	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales	Population bénéficiant de la CMUC
30	Le Havre	Ste-Marie St-Léon Massillon	3 182	2 727	19	5,6	4,1	2,6
35	Le Havre	Ste-Marie St-Léon Université	3 197	2 941	17	1,7	3,1	1,3
18	Le Havre	Tourneville Fort	2 079	2 092	31	5,4	3,6	2,3
22	Le Havre	Tourneville Haut Graville	1 772	1 655	27	5,2	6,1	3,4
9	Le Havre	Vallée Béreult Pressensé	2 179	1 948	43	2,6	2,1	-5,8
23	Le Havre	Vallée Béreult Tréfileries Champs Barets	3 067	2 790	27	6,5	5,6	1,9
105	Manéglise	Commune entière	1 152	1 272	-37	0,2	n.d.	0,0
100	Mannevillette	Commune entière	837	789	-33	n.d.	1,5	n.d.
67	Montivilliers	Avenue President Wilson	3 919	3 751	-7	6,8	5,5	0,4
65	Montivilliers	Centre Ville	2 071	2 161	-7	5,9	6,8	1,1
45	Montivilliers	Hameaux de Réauté et de Fréville	493	732	10	n.d.	n.d.	2,0
51	Montivilliers	La Belle Etoile Nord	2 260	2 095	5	4,1	1,3	1,6
99	Montivilliers	La Belle Etoile Sud	1 819	1 624	-32	1,4	5,0	-0,5
103	Montivilliers	La Montade-La Payennière	1 394	1 155	-36	7,4	3,9	0,8
68	Montivilliers	Le Bois Champion-Avenue Clemenceau	2 140	2 136	-9	5,6	6,6	1,8
108	Montivilliers	Les Lombards-La Clinarderie	2 194	2 368	-38	0,9	-0,2	0,3
98	Notre-Dame-du-Bec	Commune entière	422	452	-32	n.d.	n.d.	n.d.
107	Octeville-sur-Mer	Commune entière	5 667	5 791	-38	2,5	1,5	0,2
92	Rogerville	Commune entière	1 255	1 231	-30	0,6	-1,9	n.d.
84	Rolleville	Commune entière	1 138	1 149	-23	2,6	-1,3	0,0
111	Saint-Martin-du-Manoir	Commune entière	1 540	1 533	-46	0,5	-1,7	-0,4
113	Sainte-Adresse	Centre Ville	1 805	1 731	-59	n.d.	n.d.	n.d.
112	Sainte-Adresse	Le Carreau	1 896	1 761	-50	n.d.	n.d.	n.d.
114	Sainte-Adresse	Nice Havrais	1 883	1 821	-72	n.d.	n.d.	n.d.
97	Sainte-Adresse	Plateau de la Hève	2 016	2 056	-32	n.d.	n.d.	n.d.

Classement de difficulté sociale	INDICATEURS SOCIO-DÉMORAPHIQUES						
	Évolution RP2009 / RP2014 (en pt)						
	Immigrés	Chômeurs 15-64 ans	Salariés 15 ans ou plus hors Fonction publique, hors CDI	15 ans ou plus (non scol) Sans diplôme	Actifs 15-64 ans Ouvriers	HLM	Familles mono parentales
30	1,1	7,6	0,9	-6,0	-0,3	5,1	3,3
35	0,9	5,8	-0,1	-4,5	-0,4	2,9	3,0
18	2,3	9,3	6,1	-8,4	6,5	-1,0	2,9
22	0,3	5,3	-3,8	-2,5	8,2	2,7	-3,8
9	11,1	-0,2	-2,2	-5,2	-9,2	12,1	-6,4
23	3,4	0,7	-2,5	-6,0	-3,0	-1,7	-1,5
105	-0,1	1,8	0,3	-4,9	-6,1	1,4	4,5
100	-0,1	2,4	0,5	-6,2	3,8	0,5	5,2
67	0,8	2,8	-1,1	-5,4	-1,0	-10,1	1,7
65	0,1	2,7	3,2	-5,2	-1,8	5,3	2,7
45	-2,7	8,9	17,1	15,2	8,1	23,8	11,1
51	-0,7	3,6	1,7	1,1	-4,4	5,7	5,0
99	0,3	3,7	-8,9	-0,3	-0,7	0,0	-2,2
103	0,5	0,0	1,7	2,8	0,5	0,6	1,9
68	0,6	5,7	-2,8	-6,3	-2,9	-2,8	3,5
108	1,0	1,9	-0,5	-4,0	-4,7	0,0	1,5
98	-0,1	4,1	-1,2	-3,9	0,5	0,0	4,4
107	-0,1	1,7	-1,0	-5,0	-2,8	-0,6	-0,1
92	-0,2	5,8	-1,2	-1,3	0,4	0,3	3,0
84	0,6	2,0	1,5	-5,0	-6,6	2,7	-5,3
111	0,1	0,5	0,1	-5,1	5,3	-0,2	-4,5
113	0,1	-0,7	1,0	-3,1	-3,6	-1,2	1,9
112	-0,2	1,2	0,2	-5,4	1,9	-0,1	-2,3
114	0,6	1,4	1,0	-4,4	2,3	0,0	-1,3
97	0,1	2,5	-1,7	-5,1	-1,6	1,9	4,7

### **B**revet d'études professionnelles (BEP)

Suite à la réforme de la voie professionnelle, qui instaure la généralisation des baccalauréats professionnels en trois ans après la troisième, le BEP est devenu un diplôme intermédiaire dont l'obtention n'est pas obligatoire. Il a pour but de faire un bilan à mi-parcours des compétences déjà acquises par les élèves. Avant cette réforme, le baccalauréat professionnel se préparait en deux ans après l'obtention obligatoire d'un BEP.

### **C**ertificat d'aptitude professionnel (CAP)

La préparation dure deux ans après la classe de troisième et se déroule dans un lycée professionnel ou un lycée professionnel agricole dans le cas du certificat d'aptitude professionnel agricole (CAPA). Le CAP donne une qualification d'ouvrier ou d'employé dans un métier déterminé.

### **C**ontrat de ville

La Politique de la ville fédère l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, et inscrit dans un document unique leurs actions au bénéfice de quartiers en décrochage. Elle est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de ville.

Les contrats de ville 2015-2020 s'inscrivent dans une démarche intégrée devant tenir compte à la fois des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Ils fixent le cadre des projets de renouvellement urbain qui seront déployés, et prévoient l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la politique de la ville. L'État et ses établissements publics, l'intercommunalité, les communes, le département et la région, ainsi que les autres acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.

### **C**ouverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)

La CMU complémentaire facilite l'accès aux soins et contribue à la réduction des inégalités en santé en proposant aux personnes aux faibles ressources, et résidant en France de façon stable et régulière, une couverture maladie complémentaire gratuite.

### **D**emandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité.

### **D**iplôme national du brevet (jusqu'en 2016)

Le diplôme national du brevet évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. Il fait une large part au contrôle continu et comporte une épreuve orale et deux épreuves écrites à la fin de la troisième.

### **F**amille monoparentale

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

### **I**mmigré

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

### **I**lots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS)

Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Îlots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire.

Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage constitue une partition de leur territoire. La France compte environ 16 100 IRIS dont 650 dans les DOM.

### **M**énage

De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Selon les enquêtes d'autres conditions sont utilisées pour définir ce qu'est un ménage.

### **N**iveau de vie

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

### **P**art des emplois précaires parmi les emplois

Part des personnes en emploi précaire (contrat d'apprentissage, placés par une agence d'intérim, Emplois-jeunes, CES, contrats de qualification, stagiaires rémunérés en entreprise, autres emplois à durée limitée) parmi les personnes ayant un emploi.

### **P**opulation étrangère

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides).

### Population municipale

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

### Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat général à l'égalité des territoires. En métropole, en Martinique et à la Réunion, ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants. L'identification des quartiers prioritaires a été réalisée à partir des données carroyées de l'Insee (source: RFL 2011). Dans les autres départements d'Outre-Mer, l'identification s'est faite à partir des données du Recensement à l'IRIS. Une fois l'identification opérée, des échanges ont eu lieu avec les élus locaux afin de s'assurer de la cohérence du périmètre réglementaire du quartier prioritaire et, le cas échéant, l'ajuster. Les périmètres des QPV sont fixés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements et collectivités d'Outre-mer, rectifiés par le décret n°2015-1138 du 14 septembre 2015.

### Quartiles

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales.

### Rep / Rep +

La nouvelle politique d'éducation prioritaire se fonde sur une carte plus juste des réseaux composés d'un collège et des écoles du secteur accueillant le même public :

Deux types de réseaux ont été identifiés :

- les REP + qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire,
- les REP, plus mixtes socialement, qui rencontrent des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.

Tous les réseaux d'éducation prioritaire construisent un projet fondé sur le référentiel de l'éducation prioritaire qui prend en compte l'ensemble des facteurs contribuant à la réussite des élèves et offre un cadre structurant permettant aux personnels d'exercer leur liberté pédagogique en s'appuyant sur des repères solides et fiables.

### Retard scolaire

La comparaison des variables « niveau de classe » et « âge » permet de déterminer le retard ou l'avance scolaire d'un élève. Il s'agit ici de l'âge atteint au cours de l'année qui correspond à la différence entre l'année en cours et l'année de naissance.

On considère qu'un élève présente un retard scolaire lorsqu'il a au moins une année de retard par rapport à un cursus normal, c'est-à-dire une scolarité sans interruption ni redoublement ni saut de classe

(un élève rentre ainsi au CP à six ans, au collège à onze ans et au lycée à quinze ans).

### Revenu disponible

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

### Revenus de solidarité active (RSA)

Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

### Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (Segpa)

Ces sections du premier cycle de l'enseignement secondaire accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables. Ces élèves ne maîtrisent pas les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire.

### Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

### Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

### Taux de retard scolaire

Le taux de retard scolaire à l'entrée dans un niveau est calculé en divisant le nombre d'élèves en retard scolarisés pour la première fois dans ce niveau par le nombre total d'élèves scolarisés pour la première fois dans ce niveau.

### Taux de réussite à un examen

Le taux de réussite est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des candidats présents à l'examen.

### **T**aux de scolarisation

Le taux de scolarisation est le pourcentage de jeunes d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Pour des raisons liées aux estimations du recensement à l'infra-communal, seule la tranche d'âge 16-24 ans est disponible. En cela, l'indicateur diffère de celui habituellement utilisé par la Direction de l'Évaluation, de la prospective et de la Performance pour le calcul des non scolarisés (16-25 ans).

### **T**erritoire de veille active (TVA)

Les quartiers qui relèvent, au 31 décembre 2014, d'un zonage de la politique de la ville et qui ne présentent pas les caractéristiques d'un quartier prioritaire de la politique de la ville à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 font l'objet d'un dispositif de veille active mis en place par l'État et les collectivités territoriales.

À ce titre et à la demande du président de l'établissement public de coopération intercommunale et des maires concernés, les quartiers placés en dispositif de veille active font l'objet d'un contrat de ville.

### **U**nités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (Ulis)

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire concernent le premier comme le second degrés : ULIS-école, ULIS-collège, ULIS-lycée, ULIS-lycée professionnel. L'inclusion des élèves en situation de handicap est renforcée, en fonction de leurs besoins, au sein des classes ordinaires.

### **U**nité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A)

Dénomination générique commune à toutes les structures spécifiques de scolarisation des élèves arrivants ayant une autre langue première que le français.

### Sources

#### Base Permanente des Équipements

La base permanente des équipements (BPE) est destinée à fournir le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population. Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement, ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants ; toutes ces données étant rapportées à une zone géographique qui peut être infra-communale (IRIS). La base a été alimentée par le Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (Ramsese) géré par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp, Ministère de l'Éducation Nationale).

#### Estimations démographiques pour les quartiers de la politique de la ville

Les estimations démographiques pour les quartiers de la politique de la ville proposent des indicateurs calculés à partir de données 2010 du recensement de la population sur la répartition par âge, par activité, par diplôme et par nationalité ainsi que la répartition des ménages et des logements. Elles utilisent des méthodes d'estimation adaptées aux caractéristiques de la collecte des données du recensement.

#### Recensement de la population

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.

#### Fichier des demandeurs d'emploi

Issu des fichiers de Pôle emploi et de la Dares, il contient des informations concernant les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 31 décembre.

#### Fichier des élèves

Le fichier des élèves de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp, Ministère de l'Éducation Nationale) comprend des données sur les élèves du premier et second degrés des établissements publics et privés.

#### Fichiers de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Fichiers concernant les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie (Cnam) au 1<sup>er</sup> janvier. Le champ exclut les mutuelles (notamment les mutuelles étudiantes, ce qui provoque une nette sous représentation des 18-25 ans), la fonction publique d'État et les régimes spéciaux. La population couverte est de l'ordre de 80 % de la population des ménages.

#### Fichier des prestations légales et d'action sociale (FILEAS)

Il comprend des données sur les allocataires CAF en décembre. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant droit à au moins une prestation au cours du mois de décembre, avec prestation versée en une seule fois (ex : ARS, prime de naissance). Le foyer allocataire est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et/ou monétaire), et l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge). Plusieurs foyers allocataires peuvent cohabiter dans un même lieu, ils constituent alors un seul ménage au sens de la définition statistique Insee.

#### Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)

Fichier issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, MSA). Ces informations permettent de reconstituer le revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) à des niveaux locaux fins. Le dispositif Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) remplace les dispositifs Revenus Fiscaux Localisés (RFL) et Revenus Disponibles Localisés (RDL).

### Pour en savoir plus

#### Publications

- Delamare J., Follin J., Marajda J., « Diagnostic social infra-urbain de la CODAH, indicateurs sociaux dans les quartiers », *Dossier d'Aval Haute-Normandie*, février 2014
- Contrat de ville de l'agglomération havraise 2015-2020. À télécharger sous : <https://www.codah.fr/publications>
- Rapport annuel 2016 de l'Observatoire national de la Politique de la ville, CGET, En détail, avril 2017

#### Ressources Internet

- Données sur les quartiers de la politique de la ville sur insee.fr : [www.insee.fr/fr/statistiques/2500431?sommaire=2500477](http://www.insee.fr/fr/statistiques/2500431?sommaire=2500477)
- Système d'information géographique de la politique de la ville (pour l'accès à des fiches par quartiers) : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/247600596>
- Observatoire national de la politique de la ville : [www.onpv.fr](http://www.onpv.fr)

# Insee Dossier

Le territoire de la communauté de l'agglomération havraise (CODAH) comprend 7 QPV répartis sur deux communes, Le Havre et Gonfreville l'Orcher. Dans l'agglomération, près d'un habitant sur cinq vit dans ces quartiers prioritaires (18 %), soit 43 100 habitants. Cette part est nettement plus élevée que dans les agglomérations de Rouen ou de Caen où elle avoisine 10 %. Par ailleurs, 80 % des habitants de ces quartiers se concentrent dans 3 des 7 QPV de la CODAH : Caucriauville - Soquence, Centre Ancien - Quartiers Sud et Mont-Gaillard. L'agglomération comprend également 11 TVA.

Au-delà de l'analyse des Quartiers prioritaires du nouveau contrat de ville, une étude de l'ensemble de la CODAH a été réalisée au niveau des IRIS. Cette maille permet d'analyser, de manière plus exhaustive, les différentes dynamiques des territoires de l'agglomération à travers de nombreux d'indicateurs portant sur des thématiques démographiques, économiques et sociales. Cette approche permet également d'observer l'évolution de ces territoires depuis le précédent diagnostic réalisé sur le territoire de la CODAH et publié en 2014. Les résultats de cette analyse ont révélé que les territoires les plus défavorisés de l'agglomération sont principalement localisés dans 3 grands secteurs du Havre : Caucriauville, un secteur Nord (Mare Rouge, Mont Gaillard) et un secteur Sud (Vallée Béreult, Les Neiges, Arcole Brindeau). Les plus aisés recouvrent une partie du Centre-ville du Havre, notamment un ensemble contigu allant de l'Hôtel de Ville au bord de mer, et les communes en pourtour de l'agglomération. Si le niveau de difficulté sociale des IRIS, les uns par rapport aux autres, évolue très peu, certains territoires se transforment de manière plus ou moins significative, en particulier l'IRIS d'Eure où la situation s'est particulièrement améliorée.

Insee Dossier n° 10  
Mai 2018



**Insee Normandie**

5, rue Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN Cedex

**Directeur de la publication :**  
Daniel Brondel

**Rédactrice en chef :**  
Maryse Cadalanu

**Mise en page :**  
Agence Elixir, Besançon  
Crédits photos : Minefi - Sircom  
ISSN : 2606-2070 (impression)  
ISSN : 2493-7452 (en ligne)

© Insee 2018